

MADAGASCAR

Revue de Presse détaillée octobre 2010

SOMMAIRE

	Page
La crise politique	01
01/10 : arrivée d'une nouvelle mission de la Sadc	01
05/10 : Didier Ratsiraka annonce son retour d'exil et fera des propositions de sortie de crise	03
08/10 : l'ancien Premier ministre Tantely Andrianarivo annonce son retour d'exil	08
11/10 : les clés de répartition des sièges au Parlement de la Transition sont arrêtées.....	11
13/10 : recomposition accélérée du paysage politique avec la mise en place du CST et du Congrès de la Transition	14
16/10 : Raharinaivo Andrianantoandro, ancien président du Tim, rallié au régime, élu président du Congrès.....	18
21/10 : Andry Rajoelina annonce une baisse des prix des produits de première nécessité	22
25/10 : le président de la HAT obtient le soutien moral du père Pedro.....	25
27/10 : la question de l'amnistie plombe le climat politique	27
Droits humains, gouvernance	31
DUDH et Charte africaine des droits de l'homme, peine de mort, droits des prévenus, expatriés au Liban, liberté des médias, comité Limby, misère urbaine, droit à la santé et à l'éducation, Cajac, indice Ibrahim de qualité de la gouvernance, Transparency International	
Actualité économique et sociale	34
- Impacts de la crise politique	34
- Relations avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales	35
- Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement.....	36
- Divers	39

LA CRISE POLITIQUE

1^{er} octobre : arrivée d'une mission de la Sadc

Sadc : arrivée discrète du Dr. Leonardo Simao et de son équipe. La délégation avait été annoncée par la CNOSEC. Aucun comité d'accueil ni du côté des autorités de la HAT, ni du côté des trois mouvances. Sa priorité, dans un premier temps, sera de faire le point sur la « *Conférence nationale* » et les résolutions adoptées, et d'installer son bureau de liaison dans les locaux de l'ambassade de Maurice. Cette nouvelle tentative de médiation paraît délicate. La HAT a confirmé son calendrier électoral et le processus est lancé, même si des réserves peuvent être émises sur les conditions de sa réalisation, notamment le délai très court imparti à la sensibilisation des électeurs et le retard pris dans la diffusion du projet de Constitution. Pour le volet organisation, et en dépit de sa bonne volonté, la CENI est encore en phase rodage, et elle devra pour la première fois à Madagascar mettre en œuvre le bulletin unique. Les 3 mouvances persistent à vouloir boycotter tout scrutin décidé et organisé de « *manière unilatérale* ». Le risque est donc grand d'obtenir une nouvelle fois des résultats contestés, ferments de nouvelles crises. Certains responsables politiques, conscients du danger, sont discrètement à la recherche d'une voie médiane qui permettrait à la communauté internationale de collaborer avec la CENI pour organiser conjointement les différents scrutins, indépendamment ou non du calendrier établi lors de la « *Conférence nationale* », mais avec le consentement de toutes les parties. Un appui de cette communauté internationale ne serait certainement pas superflu, il serait même indispensable si l'on veut tenir à tout prix le calendrier annoncée et avoir des assurances quant à l'échéancier de la Transition. Pour *Tribune*, la situation serait débloquée si ne pesait la menace, pour l'opposition, d'une candidature surprise d'Andry Rajoelina (ou de son épouse) à la présidentielle, en dépit de ses dénégations.

Référendum : la CENI demande la constitution urgente de comités en faveur du « *Oui* » et du « *Non* », afin de pouvoir organiser la répartition des temps d'antenne sur les chaînes nationales. Au niveau de chaque district, un minimum de trois personnes est nécessaire pour constituer un comité. Le président de la Commission, le bâtonnier Yves Rakotomanana, a fait savoir que la liste électorale sera achevée au plus tard le 12 octobre. Des agents électoraux vont superviser minutieusement l'élaboration de cette liste, a-t-il affirmé. La CENI est directement présente dans 99 districts sur 119. Selon *Tribune*, les partisans du « *Non* » partiront cependant avec un lourd handicap : ils devront

expliquer que leur choix n'est pas en faveur de la prolongation de la crise mais est dicté par des réserves sur le « *comment* » de ce retour à un ordre constitutionnel. Pour convaincre, ils devront proposer une alternative crédible, inexistante pour l'heure, selon le quotidien.

Projet de Constitution : le texte prévoit un statut pour les formations politiques, imposant à leurs dirigeants une déontologie et une éthique. Certains commentateurs évoquent la possibilité de les placer sous la supervision d'un « *Ordre des partis politiques* ». Tout parti serait tenu de participer aux élections sous peine de ne plus être reconnu. Cette participation à la vie démocratique ouvrirait droit à un financement public.

La CNOSC préparerait une seconde phase de rencontres politiques, avec le soutien financier de la communauté internationale. Au programme, entre autre, la répartition des sièges dans les institutions de la nouvelle Transition. Les leaders des 3 mouvances estiment quant à eux que la tenue d'un référendum n'apportera pas l'apaisement mais ne fera qu'aggraver la crise. Ils prônent également la reprise des négociations sous supervision internationale.

2 octobre : grève reconductible des magistrats du SMM. L'organisation de la campagne référendaire sur les ondes nationales boycottée par les partisans du « Non ».

Grève des magistrats : la ministre de la Justice menace de sévir. Le mouvement de grève décidé par le SMM a été observé sur la quasi-totalité du territoire. Il doit reprendre le 5 octobre, pour 4 jours, et en cas de non prise en considération de leurs revendications, les magistrats annoncent 5 jours de grève pour la semaine suivante. La ministre de la Justice menace les magistrats de réquisition à titre personnel et de sanctions disciplinaires, en application, dit-elle, de la Constitution et du statut des magistrats. Elle dit comprendre les revendications catégorielles de la profession, en souffrance depuis mars 2006, mais exige que soit respectées les voies légales qui passent par la négociation. Le SMM rétorque que le président de la HAT n'a pas tenu sa promesse de rouvrir ce dossier. Christine Razanamahasoa s'interroge sur les véritables motivations des magistrats, qui ressortent ce dossier ouvert par le régime précédent, alors que des consignes d'austérité ont été imposées à toute la fonction publique et que le processus électoral est en marche.

Référendum : ouverture de la campagne sur les ondes nationales (RNM et TVM). La répartition des temps d'antenne a été effectuée au siège de la CENI en présence des représentants des différents comités de soutien. Les partisans du « *Non* » n'ont pas assisté à cette séance. Pour ces temps d'antenne gratuits, chaque comité a droit quotidiennement à 5 minutes. Toutes les interventions devront avoir reçu le visa préalable de la CENI. Un face-à-face des deux comités de soutien aura lieu chaque semaine, durant 1 heure. Pour les tranches payantes, chaque comité a droit à 5 spots de 30 secondes par jour. Des dispositions similaires sont prévues au niveau des régions et des districts, sous la supervision des Commissions Electorales Régionales (CER) et des Commissions Electorales de District (CED), en liaison avec représentant local du ministère de la Communication

Le Dr Leonardo Simao finalement incontournable ? L'équipe de médiation de la Sadc a commencé ses entretiens avec les différentes parties au conflit. Les responsables de l'Escopol ont eu une très longue entrevue, ainsi que les représentants de la CNOSC. Répondant aux questions des journalistes, Leonardo Simao s'est montré optimiste : il estime que les démarches des deux rassemblements (respectivement politique et société civile) sont complémentaires et traduisent les bonnes intentions des uns et des autres. L'équipe de médiation réfute les accusations d'accointance avec la CNOSC et se dit prête à travailler avec tous. Cette dernière demeure confiante dans un retour à terme de toutes les parties à la table des négociations. Les « *Raiamandreny mijoro* » ont également fait le déplacement pour rencontrer la mission de la Sadc. Le Dr Simao était assisté de l'ambassadeur sud-africain et du chargé d'affaires de Maurice. Les délégués de la Sadc ont tenu à rappeler la nécessité pour l'île de respecter les processus internationaux afin que les élections soient reconnues par la communauté internationale. Les consultations devront respecter les standards des Nations unies, ont-ils déclaré, notamment en ce qui concerne les délais de préparation, ce qui soulève la question de la précipitation avec laquelle sont organisés les scrutins référendaire (17 novembre) et municipaux (20 décembre).

3 & 4 octobre : le projet définitif de Constitution adopté par le Conseil de gouvernement remettrait en cause l'indépendance de la Justice. Agitation sociale. Leonardo Simao rencontre le Premier ministre Camille Vital.

Le projet définitif de Constitution adopté par le Conseil de gouvernement : la subordination de la Justice revient au grand galop, juge *Tribune*. Florent Rakotoarisoa, président du CCC, a affirmé que les différentes modifications apportées au projet de Constitution n'ont porté que sur des questions mineures de forme. Pourtant, pour le quotidien, difficile de ne pas remarquer un changement fondamental entre la version du CCC du 24 septembre telle qu'elle a été révélée par la presse et la version finale qui a été distribuée par les partisans du « *Oui* ». Cette modification porte sur un point qui avait été vivement débattu lors de la « *Conférence nationale* », celui de l'indépendance de la Justice. Bien que la séparation des pouvoirs soit considérée comme l'un des grands principes des Constitutions démocratiques, les délégués ont été très partagés sur cette question. Beaucoup s'inquiétaient des dérives en matière de déontologie que le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) risquait de laisser commettre si les juges étaient laissés « *entre eux* ». Les réticences face à l'indépendance de la Justice ont finalement été surmontées lorsque l'idée de la mise en place d'une Inspection générale de la Justice a été avancée. Le projet initial du CCC prévoyait en conséquence que c'était le CSM, et non plus le président de la République, qui est le garant de l'indépendance de la Justice. Ce Conseil devait être présidé par des magistrats élus. Or toutes ces avancées ont été abandonnées dans la version finale adoptée par le gouvernement. Sur tous ces points, la formulation actuellement en vigueur a été reprise, faisant fi non seulement des débats de la « *Conférence nationale* » mais aussi des recommandations adressées à Madagascar par la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU, estime le quotidien. Dans le projet définitif, l'Inspection Générale de la Justice perdrait de fait une grande partie de son sens et de son utilité.

Agitation sociale. Alors que les mouvements de grève des étudiants et des personnels administratifs et techniques des universités ont pris fin suite au déblocage des arriérés de paiement des bourses et des salaires, les enseignants-chercheurs de l'université d'Antananarivo, membres du Seces, ont entrepris un mouvement de grève pour le paiement d'arriérés d'heures supplémentaires et complémentaires. Le pouvoir doit aussi faire face à la révolte des magistrats, ainsi que des dockers et des employés de sociétés qui évoluent au sein du port de Toamasina. Des employés de la société qui exploite le terminal à conteneurs ont rejoint le mouvement pour exiger la libération de collègues incarcérés pour avoir été mis en cause dans les exportations de bois de rose.

Regain de tension à Toliara : aucune élection sans libération des membres du « *Toko be Telo* ». Des manifestants ont brandi pancartes et banderoles devant le palais de la Justice. Une manifestation pour revendiquer la libération sans conditions des 7 personnes impliquées dans l'affaire *Radio Soatalily*. Les manifestants menacent de s'opposer à la tenue des prochaines élections s'ils n'obtiennent pas gain de cause. La manifestation a coïncidé avec celle des magistrats du SMM.

Dialogue de sourd entre le Dr Leonardo Simao et le Premier ministre Camille Vital. « *Il n'est plus question d'une conférence nationale bis, Madagascar est souverain et la solution des urnes est une solution qui découle de la rencontre malgacho-malgache* » a affirmé le Premier ministre qui a reçu l'émissaire de la Sadc à la primature. Faisant allusion aux rencontres envisagées par la délégation avec les représentants des trois mouvances, Camille Vital a toutefois précisé que les représentants de la Sadc sont libres de rencontrer ou de discuter avec toutes les forces politiques. « *Rien n'empêche la tenue d'une rencontre pour discuter de tous les accords, depuis Maputo jusqu'à celui d'Ivato ou de Vontovorona, mais cela ne devrait pas remettre en cause le processus en cours* », a-t-il réaffirmé. Quant à la tenue d'une « *Conférence nationale bis* », Leonardo Simao a souligné que l'initiative est malgacho-malgache, la médiation internationale ne peut que soutenir le processus s'il permet d'aboutir à plus d'inclusivité. L'organisation d'une autre conférence nationale ou une éventuelle rencontre entre les forces politiques de Maputo, Addis-Abeba et Pretoria ne serait donc plus un préalable de la communauté internationale. Par ailleurs, des rencontres officieuses ont eu lieu entre l'émissaire de la Sadc et le doyen des trois mouvances, le Pr Albert Zafy.

5 octobre : Didier Ratsiraka annonce son retour prochain au pays et fera des propositions de sortie de crise. Le ministre de la Décentralisation s'assure de la fidélité des chefs de région en vue des élections.

Didier Ratsiraka a décidé de rentrer au pays et proposera une nouvelle voie de sortie de crise. De son exil parisien, l'amiral, âgé de 74 ans, a annoncé son retour à Madagascar. A cette occasion, il dévoilera ses propositions de sortie de crise. « *Ce sont des solutions honorables, consensuelles,*

inclusives et durables » a-t-il précisé. Le devoir de réserve auquel il est astreint sur le territoire français ne lui permet pas de détailler ses propositions, raison pour laquelle, dit-il, il a pris la décision de retourner dans la Grande Ile. L'ancien chef de l'Etat a toutefois précisé qu'il ne rentrera au pays que lorsque son fils, Xavier, actuellement hospitalisé à Paris, sera rétabli. *La Gazette* réagit favorablement à cette annonce. Dans une conjoncture marquée par le déclin de l'autorité de l'Etat, la tendance à l'anarchie, l'insécurité urbaine et la prolifération des « affaires », l'irruption de cet officier à poigne sur la scène politique ne serait pas pour déplaire à tous ceux qui redoutent de voir s'éterniser la Transition. Pour *Midi*, l'annonce du retour imminent de « Deba » pourrait avoir des impacts sur le cours des événements, surtout s'il débarque en pleine campagne référendaire. Ses partisans envisagent déjà de rééditer son retour triomphal d'exil de 1996. Quant au quotidien *La Vérité*, il titre son article « *Retour de Ratsiraka : aucun problème... si toutefois il n'a aucun problème avec la Justice malgache* » Et de préciser : « *Doit-on rappeler en effet que beaucoup de ceux qui se sont exilés à l'étranger à la suite des évènements politiques qui ont secoué le pays, ont encore de vieux comptes à régler avec la juridiction malgache ? Faut-il rappeler également que c'est un certain Roland Ratsiraka [neveu de l'amiral], qui réclame à cor et à cri qu'on rompe définitivement avec la culture d'impunité ? Une exigence qui exprime sans conteste le vœu de la majorité des Malgaches, principales victimes des exactions commises par certains de ces anciens dirigeants* ».

Albert Camille Vital : Didier Ratsiraka est invité à rentrer au pays mais Marc Ravalomanana reste indésirable. Le Premier ministre déclare : « *J'encourage Didier Ratsiraka à rentrer au pays, plutôt que faire toute sorte de déclarations venant de l'étranger. Qu'il rentre et qu'il fasse ses déclarations en terre malgache, et on verra. Quant à Marc Ravalomanana, à sa place je resterai là-bas pendant au mois 7 années* ». Et d'ajouter que le retour de l'exilé d'Afrique du Sud n'est pour le moment d'aucune utilité pour le pays et que ce retour soulèverait des problèmes pour sa propre sécurité. De toute façon, la procédure d'extradition engagée par la HAT n'a aucune chance d'aboutir compte tenu de l'absence de convention entre Madagascar et l'Afrique du Sud.

L'Amiral Ratsiraka a-t-il négocié un « deal » avec la Transition ? Des observateurs s'interrogent sur un éventuel arrangement qu'il aurait conclu avec la HAT. L'ancien président n'a jamais caché en effet qu'il a joué un rôle dans la chute de Marc Ravalomanana. Mais la revanche ne l'a pas empêché de se rapprocher de celui-ci et de Zafy Albert pour la recherche de solutions de sortie de crise. Signataire des Accords de Maputo, le fondateur de l'Arema a fait montre des qualités de tolérance et d'une réelle volonté de réconciliation. Revient-il au pays pour annoncer qu'il se démarque de deux autres anciens présidents ?

Préparation aux élections : les chefs de Fokontany seront motivés financièrement, des chefs de régions seront remerciés. « *Pour une meilleure organisation des élections* », le ministre de la Décentralisation, Hajo Andrianainarivelo Herivelona, a déclaré que plusieurs dispositions ont été adoptées, entre autre l'attribution d'une prime ainsi que le paiement de la seconde tranche d'indemnisation aux chefs de Fokontany. Un versement annoncé mais qui n'était plus considéré comme prioritaire. Les chefs de régions ne donnant pas satisfaction seront remerciés. La presse s'interroge sur le sens politique de ces annonces, qui pourraient laisser supposer le retour à des pratiques du passé condamnées par le mouvement populaire de 2009.

Un membre de la CENI rappelle que les ministres et les chefs d'institution qui exercent une fonction d'autorité ne sont pas autorisés à participer aux campagnes électorales, sauf mise en disponibilité. Les membres de la HAT, à l'exception du président qui est chef d'institution, seront donc autorisés à faire campagne. Mais la situation serait plus confuse en ce qui concerne l'usage des véhicules de l'administration et le ravitaillement en carburant... Pour certains analystes, le communiqué du dernier Conseil des ministres n'est d'ailleurs pas fait pour rassurer : on lit en effet dans ce texte qu'« *il a été décidé que les membres du gouvernement vont procéder à des séances soutenues de sensibilisation pour amener tous les citoyens en âge de voter à honorer leur droit civique le 17 novembre. Ceci, sans nullement faire campagne électorale, comme le dispose le Code électoral* ». Peut-on croire, s'interrogent-ils, que les membres du gouvernement vont se limiter à encourager les citoyens à aller aux urnes et à s'exprimer librement ?

Pasteur Mailhol de l'Eglise Apokalipsy : « Que le régime admette son incapacité ». Il se demande notamment pour quelle raison la HAT permet que les membres de la Sadc reviennent au pays et y établissent une représentation. « *Est-ce là un manque d'initiative de la part de nos dirigeants ou tout simplement une incapacité devant la communauté internationale ?* », questionne-t-il. Nous

savons, dit-il, que la Sadc ne cherche qu'à pérenniser la crise et en entrave constamment les solutions. Qu'attend la HAT pour claquer la porte de l'organisation régionale ?

Mise en place du Parlement de la Transition : décisions imminentes. La présence dans la Grande Ile de la délégation de la Sadc incite le pouvoir à faire la démonstration qu'il exerce effectivement le pouvoir, en s'activant à la mise en œuvre des institutions de la Transition (le Congrès de la Transition – CT - et le Conseil Supérieur de la Transition - CST). Des consultations sont en cours pour pourvoir les 256 postes du CT et les 90 postes du CST. La presse pro-HAT estime que la mise sur pied de ce Parlement de la Transition réduira les risques d'abstention et de vote sanction au référendum, les nouveaux « élus » se faisant tout naturellement les avocats du régime auprès des électeurs.

Les trois mouvances reçues par Leonardo Simao. A l'issue de l'entrevue, Fetison Andrianirina, chef de la mouvance Ravalomanana, a annoncé que les trois mouvances soutiennent toujours la poursuite du processus malgacho-malgache avec l'organisation d'une Conférence nationale organisée par la Coordination Nationale des Organisations de la Société Civile (CNOSC).

Fetison Rakoto Andrianirina apporte des précisions sur la position des trois mouvances. Le chef de délégation de la mouvance Ravalomanana précise en particulier la raison pour laquelle les trois mouvances tiennent tant à l'application des Accords de Maputo et de l'Acte additionnel d'Addis-Abeba : « Ces textes ont été élaborés et signés par nous, Malgaches et bénéficient déjà de la certitude d'être reconnus par la communauté internationale et qui, partant, signifient retour des appuis des partenaires internationaux pour le financement de la Transition et des élections. De l'autre côté, on s'est échiné à établir un autre accord [celui d'Ivato] qui n'est pas sûr d'avoir l'agrément international. Si l'on y réfléchit bien, lequel est mieux pour le peuple ? », a-t-il fait valoir, ajoutant : « voyez ce qui se passe maintenant que le pays ne dispose pas de la reconnaissance internationale et demandez-vous quelle est l'origine de toutes ces grèves qui surviennent ici et là actuellement ». Pour autant, il ne s'agit pas, d'après lui, d'appliquer aveuglément des accords conclus en Afrique. « Nous sommes disposés à discuter sous la houlette de la CNOSC qui a reçu l'adoubement et toute l'aide de la communauté internationale. Et si certains doutent encore de la neutralité de la CNOSC, sachez que celle-ci est, à la base, constituée par la Coalition des Organisations de la Société Civile (COSC) dont les membres ont déjà travaillé avec les « Raiamandreny mijoro » désignés par décret et par l'Alliance des OSC adhérant aux accords de Maputo. L'équilibre est donc garanti », a-t-il assuré. Selon le chef de délégation, la solution se situe donc là. Car, avec la présence des émissaires de la Sadc, les préparatifs du retour à la table des négociations, vont bon train et les trois mouvances se disent prêtes à s'y retrouver avec l'UDR, la forme actuelle de la mouvance Andry Rajoelina, l'Escopol et les « autres sensibilités », soit au minimum 6 entités. Pour ce qui est des élections, Fetison Rakoto Andrianirina souligne que les trois mouvances vont agir pour qu'elles n'aient pas lieu en tentant de convaincre de leur caractère inopportun dans la situation actuelle. « D'ailleurs, selon nous, elles ne pourront pas avoir lieu pour des raisons techniques. Voyez par vous-mêmes, la CENI n'a même pas encore pu mettre en place ses démembrements dans les districts. Et puis, nous donnerons la consigne aux maires Tim (environ 1.100 sur 1.530) de ne pas démissionner », a-t-il précisé.

Les trois mouvances en léthargie. Le *Courrier* estime que les trois mouvances n'arrivent plus à justifier leur lutte politique devant la population, embarrassant quelque peu la mission de médiation conduite par la Sadc. Pour certains observateurs, il semble même que les trois mouvances agonisent politiquement à moins que, estiment-ils, l'arrivée prochaine de l'ancien président Didier Ratsiraka ne bouleverse le paysage. La locomotive TGV marche vers l'adoption d'une nouvelle Constitution et les trois mouvances ne savent pas encore comment parvenir à bloquer le processus.

Consultations populaires : participation d'observateurs internationaux. De retour au pays après avoir assisté au 20ème Sommet des parlementaires ACP-UE du 27 au 30 septembre à Bruxelles, Saina Michel, chef de région, a mis l'accent sur la venue d'observateurs internationaux pour effectuer la supervision des prochaines consultations populaires. « Le vice-président de l'Assemblée nationale béninoise ainsi que des parlementaires haïtiens feront entre autres partie de cette délégation », a-t-il annoncé. Saina Michel a fait état d'un adoucissement des critiques émanant d'une partie de la communauté internationale sur la gestion de la crise à Madagascar. « Après la tenue de ce Sommet, l'on peut affirmer que beaucoup de choses ont en ce moment évolué dans le sens positif », a-t-il déclaré. Selon lui, le schéma de sortie de crise malgacho-malgache commencerait à être compris par les membres de la communauté internationale, notamment par les parlementaires ACP-UE.

Grève du SMM : les greffiers et administrateurs civils en renfort si nécessaire. « *Nous avons le soutien des greffiers et des administrateurs civils qui ne resteront pas les bras croisés si le régime tente de quelconque sanctions pour nous arrêter* » a déclaré Auguste Marius Arnaud, président du syndicat. Ce dernier n'a hésité à pointer du doigt les dirigeants actuels, qu'il estime infondés à menacer les magistrats de réquisition alors qu'ils n'ont pas été sanctionnés pour les actes commis en 2009 lors de leur prise de pouvoir. Et d'ajouter que le SMM ne se rendra pas à l'invitation du Premier ministre, préférant traiter directement de leurs revendications avec la Présidence.

Agitation sociale à Toamasina : les grévistes menacent de fermer la route nationale qui relie le Grand Port à la capitale. Ils déclarent : « *Si le pouvoir continue à faire la sourde oreille, nous allons finir par restreindre l'accès à la RN2, voire même la fermer totalement* ». Une menace qui rappelle de bien mauvais souvenirs à ceux qui ont vécu le blocus de la capitale en 2002. Les manifestants continuent d'exiger l'arrêt des « *licenciements abusifs* », et la libération des manutentionnaires impliqués dans les affaires de trafic de bois de rose. En visite au Grand Port, Roland Ratsiraka, vice-président de la HAT, et ancien maire de Toamasina, a déclaré que les employés incarcérés seront bientôt libérés et qu'il y veillera personnellement. « *Nous n'avons pas réclamé du changement pour qu'ensuite les vieilles pratiques, comme de tels emprisonnements reviennent* » a-t-il affirmé. Et d'ajouter qu'il est bien placé pour dénoncer ces pratiques puisque lui-même a été emprisonné par le précédent régime pour des accusations de malversations sans fondement.

Les étudiants de l'université se déclarent préoccupés par la grève des enseignants en cette période d'examens. L'année universitaire ne pourra probablement pas s'achever le 31 octobre. Un porte-parole des étudiants déclare au sujet des grévistes : « *S'ils décident de ne plus dispenser de cours, nous allons devoir faire quelque chose pour que l'Etat réponde plus rapidement à leurs revendications car il en va de notre avenir* ». Jean-Eric Rakotoarisoa, vice-président de l'université, tente de calmer le jeu en annonçant que les procédures en vue de l'obtention du reste du budget de fonctionnement ainsi que de la première tranche des heures complémentaires sont en cours. Le ministre de l'enseignement supérieur s'est déclaré prêt à régulariser la situation à condition que les enseignants acceptent de lui fournir les justificatifs des heures qui n'ont pas été payées.

6 octobre : les juges de la Cour Suprême condamnent les menaces proférées à l'égard des magistrats grévistes. Les maires vont se constituer en association pour peser sur le débat politique. Ils pourraient refuser de démissionner pour se porter à nouveau candidats.

La ministre de la Justice a accordé deux heures d'entretien aux membres du bureau du SMM. La ministre n'a pas rien révélé de la teneur de cet entretien, qu'elle a seulement qualifié de courtois. Christine Razanamahaso a été conviée à intervenir lors de l'assemblée générale du SMM du lendemain. [mais le rendez-vous n'a pas pu être honoré] « *Tout peut se résoudre par le dialogue* » a-t-elle répété en insistant sur le fait la revendication des magistrats est légitime, mais qu'elle intervient à un moment inopportun.

Les juges de la Cour Suprême condamnent les menaces de la ministre de la Justice. A l'issue d'une assemblée générale, ils ont dénoncé l'annonce faite par la ministre d'envisager des mesures contre les magistrats grévistes. « *Nous sommes contre cette décision de procéder à des réquisitions à titre personnel et des poursuites disciplinaires pour faute professionnelle grave* », ont-ils déclaré. En effet, pour eux, l'indépendance des instances judiciaire, législative et exécutive et l'équilibre des pouvoirs qui leur sont conférés constituent les principales caractéristiques d'un Etat démocratique. De surcroît, ils estiment que les revendications du SMM sont légitimes et légales, conformément à une ordonnance de mars 2006 portant statut de la Magistrature.

Referendum : le Kmf/Cnoe interpelle les responsables de l'organisation des élections. En tant qu'observateur des élections et qu'éducateur en termes de citoyenneté, il constate les premières carences du dispositif d'information des électeurs. L'organisme projette donc d'élaborer une fiche technique exposant les grandes lignes du projet de Constitution, ses points forts et ses points faibles, dans le respect des principes démocratiques et républicains. « *La majorité de la population n'a pas encore en main le contenu du projet de Constitution et ne comprend donc pas l'importance des grandes lignes de ce projet de Loi fondamentale* », a soulevé Ernest Razafindrabe, son président. Sur le fond, le comité se déclare préoccupé par l'absence de campagne en faveur du « *Non* ». « *Que signifie réellement cette absence de soutien ?* », s'interroge-t-il. L'absence de débat contradictoire sur le projet peut inciter nombre d'électeurs peu informés à ne pas se déplacer. Le président du Kmf/Cnoe

estime qu'il faut faire une évaluation de la connaissance des grandes idées du projet de Constitution par les électeurs avant, le cas échéant, de demander un report de la date. Il demande en outre que l'on diffuse largement la traduction du texte en langue malgache, la version française n'étant compréhensible que par une petite minorité.

Les trois mouvances ont décidé de ne pas s'exprimer sur le projet de Constitution. Leur silence peut signifier qu'ils incitent leurs partisans à s'abstenir le 17 novembre mais aucun mot d'ordre n'a encore été donné.

Les maires de la Grande Ile vont se constituer en association pour peser sur le débat politique autour de la Constitution (et notamment sur son volet « *décentralisation* ») et des élections municipales. Une assemblée générale constitutive est prévue mi-octobre. L'initiative de ce rassemblement revient aux maires de la région Analamanga. La grande majorité des maires seraient d'ores et déjà décidés à refuser de démissionner pour se porter à nouveau candidats aux municipales du 20 décembre, comme le leur demande la HAT. Ils préconisent la mise en disponibilité, comme le prévoient les textes qui étaient en vigueur depuis une ordonnance de 2007 mais que la HAT vient de modifier par ordonnance.

La Gazette, pour sa part, ne fait aucune différence entre démission et mise en disponibilité en matière d'exercice de pouvoir. Démissionnaire ou en disponibilité, l'élu local ne gère plus à compter du dépôt de sa candidature jusqu'à la proclamation des résultats. Et il retrouvera son poste s'il se fait réélire. « *Pourquoi donc ce refus alors qu'ils doivent une fière chandelle à Andry Rajoelina d'avoir trouvé une alternative à la résolution de la Conférence nationale de changer tous les maires élus par des présidents de délégation spéciale ?* », s'interroge le quotidien, qui suspecte les initiateurs de ce rassemblement de poursuivre des objectifs inavoués étant donné que la quasi-totalité des 1.549 maires en fonction ont été adoubés par l'ancien parti présidentiel Tim. Pour *La Gazette*, l'assemblée constitutive de l'association des maires ne serait qu'une « *Conférence nationale bis* », celle que les trois mouvances espéraient tant pouvoir organiser avec la CNOSC. Le journal écrit qu'il faut s'attendre à l'adoption de résolutions « *hors sujet* ». *Des résolutions qu'ils s'empresseront de remettre à Leonardo Simao au terme d'un vote sûrement intéressé. Ce n'est pas en effet l'argent qui manque. La dernière Conférence nationale a coûté 2 milliards Ar avec ses 4.000 participants* ».

Constitution de la IVème République : la HCC aura pour mission de proclamer les résultats officiels des élections. Une disposition du projet de Constitution en contradiction avec les résolutions de la « *Conférence nationale* ». Les participants avaient manifesté massivement leur préférence pour attribuer ce rôle à la CENI. En raison de son passé, les délégués savaient en effet pertinemment que la HCC n'est pas digne de confiance, et ils ont ainsi voté en conséquence. Il est donc surprenant de constater ce revirement. Selon certains observateurs, le tour de passe-passe serait le fait de membres du CCC qui sont en majorité des magistrats, et qui auraient donc voulu privilégier une instance composée d'éléments de leur corps. On note d'ailleurs que le président du CCC, le magistrat Florent Rakotoarisoa, a été membre de la HCC avant d'être nommé ambassadeur par Marc Ravalomanana. Idem pour le régime de Transition dont les délégués ont été dirigés par Norbert Ratsirahonana lors des corrections apportées au texte. Ce magistrat était président de la HCC lorsqu'il a été désigné Premier ministre, en 1996, par Zafy Albert. Il convient aussi de rappeler l'épisode controversé du 17 mars 2009 au cours duquel la HCC (dont la composition n'a pas été modifiée depuis) a favorisé l'accession au pouvoir des actuels dirigeants. Il ne serait donc pas surprenant pour certains observateurs qu'« *on* » lui confie la proclamation des futurs résultats électoraux.

Constitution de la IVème République : la Haute Cour de Justice (HCJ) aura des pouvoirs limités. Destinée à juger le chef de l'Etat et les hauts dirigeants, cette HCJ figurait pour la première fois dans la Constitution de 1992 mais elle n'a jamais été installée. Lors de la « *Conférence nationale* », les participants ont voté très majoritairement pour son instauration. Mais cette haute juridiction aura des pouvoirs limités vis à vis du chef de l'Etat. Celui-ci en effet « *n'est responsable des actes accomplis liés à l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison, de violations graves ou répétées de la Constitution, de manquement à ses devoirs...* ». Dans la Constitution de 1992, il était clairement stipulé que le chef d'Etat est justiciable de la HCJ en cas de « *crimes et délits* ». La disposition n'a pas été reprise. En outre, dans l'actuel projet, le chef de l'Etat est traduit en justice suite à un vote de l'Assemblée nationale à la majorité des deux tiers. Dans la Constitution de 1992, la majorité absolue était seulement requise.

Grève à l'Université : le mouvement du Seces fait des adeptes. La manifestation du syndicat des enseignants-chercheurs a connu un vif succès. Ils étaient près de 200 à porter la toge et à revendiquer sur le campus d'Ankatso. « *Nous étions en toge pour montrer que nous sommes des universitaires et surtout pour demander à ce qu'on redonne sa dignité à l'université* », a expliqué l'un d'entre eux.

7 & 8 octobre : l'ancien Premier ministre Tantely Andrianarivo annonce son retour d'exil le 13 octobre. Menace de grève des fonctionnaires. Un magistrat syndicaliste arrêté puis relâché. Des « manœuvres souterraines » se poursuivent en vue d'une nouvelle stratégie de médiation.

Campagne référendaire : première démonstration de force des partisans du « Oui ». Le comité en faveur du « Oui » (Komity manohana ny eny - KME) a été officiellement constitué au cours d'une imposante manifestation réunissant de nombreux représentants du monde politique et de la société civile. En première ligne, les entités membres de l'UDR-C, de l'Escopol, d'autres formations comme l'Arema, le HPM, et les autres sensibilités (AS), l'ex-CSR-AN... Tous se sont accordés à affirmer que le projet de Constitution incarne le véritable changement et la rupture avec les pratiques de gouvernance du passé. Ainsi, les membres du comité citent notamment le fait que, pour la première fois, une Constitution dispose de la réelle volonté de prévenir les éventuelles dérives dictatoriales d'un chef d'Etat et de baliser les pouvoirs de celui-ci afin d'éviter le non-respect de la Loi fondamentale. D'après eux, c'est aussi la première Constitution à consacrer une décentralisation effective, en ce sens que le principe de l'autonomie des collectivités territoriales décentralisées (provinces, régions et communes) ne peut faire l'objet de révision. Dans ce cadre, les ressources d'une collectivité territoriale décentralisée seront dorénavant mieux assurées, dans la mesure où la part qui lui revient de droit sur le produit des impôts et taxes perçus au profit du budget de l'Etat tient compte des charges qu'elle assume. Le comité de soutien, présidé par Richard Ramandehamanana, ancien chef de région, et Augustin Andriamananoro, a tenu à affirmer son intention de ne pas outrepasser sa mission et de respecter le Code électoral : « *Nous avons lutté pour le changement et ce n'est pas nous qui allons reprendre les mauvaises pratiques* », ont-ils déclaré.

Organisation syndicale malgache : « Le référendum est prématuré ». A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du travail décent, ses représentants se sont montrés très réservés sur le prochain scrutin. Ils ont notamment déclaré : « *Pendant 50 ans, Madagascar a changé 4 fois sa Constitution. Des changements qui n'ont rien apporté de bon pour le pays* ». Le syndicat met surtout en avant le fait que tous les référendums qui se sont succédé ont pâti d'une mauvaise organisation. Le référendum annoncé pour le 17 novembre ne devrait pas faire exception. Son organisation précipitée ne permettra pas un véritable débat démocratique, estiment-ils.

Révision des listes électorales au lieu de refonte. Le quotidien *Les Nouvelles* se montre préoccupé par la préparation matérielle du référendum. Le Kmf/Cnoe a en effet révélé que dans la majorité des districts la liste électorale, source de tant de contentieux dans le passé, n'avait pas été refondue comme cela avait pourtant été exigé, mais seulement révisée. Le Kmf/Cnoe a lancé un appel aux responsables pour leur rappeler leurs obligations et il demande à chaque électeur de vérifier la présence de son nom sur la liste disponible dans chaque Fokontany. Le président de la CENI, Yves Herinirina Rakotomanana, a démenti les affirmations du Kmf/Cnoe. Il demande à tous ceux qui ont affirmé l'existence de cette situation d'en apporter la preuve.

Des syndicats de fonctionnaires lance un ultimatum au gouvernement. La plateforme qui s'est constituée (dénommée « 3FM » : *Fiarahamiantan' ny Mpiasam-panjakana Malagasy - Collectif des fonctionnaires de Madagascar*) renouvelle son appel à la consolidation et à l'alignement de la grille indiciaire régissant les personnels de la fonction publique. Elle reproche au pouvoir de ne pas avoir donné suite à ses revendications depuis le mois de mars et de ne pas avoir tenu ses engagements. Elle menace le pouvoir d'un mot d'ordre de grève générale.

La tension au port de Toamasina semble s'être apaisée. De nouvelles négociations ont été engagées et un délai aurait été fixé pour évaluer les avancées dans la recherche de solutions concernant les différents sujets de discorde. Les informations sur la situation au Grand Port restent cependant contradictoires. Des employés syndiqués poursuivraient leur mouvement de grève, en dépit de la remise en liberté des 13 salariés détenus dans le cadre des enquêtes sur les exportations de bois de rose. Un mouvement de grève a par ailleurs été déclenché par les étudiants de l'université de Toamasina qui protestent contre un retard de 7 mois dans le paiement de leurs bourses.

Grève du SMM : un magistrat arrêté puis relâché. A la deuxième semaine de manifestations, un membre du bureau national du syndicat, le juge d'instruction Jaky Ernest Rabehaja, a été arrêté à Toamasina par une dizaine de militaires qui l'ont forcé à monter à bord d'un 4X4. Après quelques heures de détention, il a été relâché dans les faubourgs de la ville. Le motif de l'arrestation reste confus. Le président national du SMM, Arnaud Marius August, a déclaré : « *nous ne savons pas exactement la raison de son arrestation. Il peut s'agir d'une mauvaise intention à notre endroit ou d'une manipulation. Seulement, nous tenons à préciser qu'il faut respecter certaines procédures préalables pour arrêter les magistrats et nous confirmons notre contestation contre des séquestrations arbitraires et toute forme de violence* ». L'acte a été qualifié de « *kidnapping* » dans le communiqué du SMM local, qui dénonce un abus de pouvoir et en appelle à la prise de responsabilité de la Garde des Sceaux. D'autres sources affirment que Jaky Ernest Rabehaja a été arrêté pour avoir été le leader de la grève des magistrats à Toamasina. Le numéro un du SMM a annoncé que des éléments de la FIS étaient à l'origine de l'arrestation, ce que ses responsables ont démenti. D'autres sources ont par contre avancé que l'arrestation avait été conduite par des éléments de l'Etat-major mixte opérationnel régional (Emmo/Reg). Le président du SMM croit savoir que le juge d'instruction a été relâché grâce à une intervention du Premier ministre, qu'il a tenu à remercier. Le SMM attend les résultats de sa rencontre programmée avec le président de la HAT pour décider de la poursuite et de l'amplification du mouvement. Selon *Le Courrier*, la version officielle de l'incident fait mention d'un refus du juge d'obtempérer aux réquisitions des autorités policières. Il se serait rendu coupable de violence.

Sortie de crise : « Manœuvres souterraines », titre *Le Courrier*. Tandis que les observateurs sont braqués sur la campagne référendaire, des organisations se réunissent en toute discrétion pour rechercher un large consensus dans leur stratégie de médiation. Des rencontres ont eu lieu entre la CNOSC et le « *Conseil des anciens* » ou « *Conseil des sages* » [« *Filan-kevitra ny Raiamandreny* »], en vue de mettre en place une nouvelle plateforme de négociation qui mettrait en œuvre une seconde phase de médiation. Le pasteur Ramino Paul, président des « *Raiamandreny Mijoro* » a participé à toutes ces rencontres, s'attirant, selon certains, les foudres de ses amis politiques. Il semblerait, d'après le quotidien, que les « *Raiamandreny Mijoro* » aient fait un pas en direction d'une recherche d'inclusivité plus large, puisque leur association s'est intégrée dans ce nouveau rassemblement. La communauté internationale verrait d'un œil très favorable cette convergence, qui ne semble pas incompatible avec la poursuite du projet de référendum. *Le Courrier* veut croire que si cette médiation « *phase II* » réussit, tous les espoirs sont permis d'ici début 2011 pour redémarrer sur une nouvelle donne qui pourrait déboucher sur un véritable retour à l'ordre constitutionnel, gage de reconnaissance internationale.

Les quatre chefs d'Église de la Ffkm seraient les derniers que le CNOSC attendrait afin que ce « *Conseil des anciens* » acquière une réelle notoriété dans la démarche de médiation. Des indiscretions ont confié que l'Église réformée (Fjkm) avait déjà envoyé des représentants aux rencontres de préparation. « *Les catholiques ont présenté leurs excuses pour leur empêchement qui ne leur a pas permis d'assister à la réunion* », a révélé un responsable proche de la CNOSC.

Selon le plan de sortie de crise de la CNOSC, 6 groupes devraient participer au prochain dialogue politique. Il s'agit des mouvances Zafy, Ratsiraka, Ravalomanana, de l'Espace de concertation politique (Escopol), l'Union des démocrates et républicains pour le changement (UDR-C) et les « *autres sensibilités* ».

Midi confirme que les « *Raiamandreny Mijoro* » sont divisés. Deux semaines après la « *Conférence nationale* », des différents sont perceptibles entre les trois têtes de l'organisation, le pasteur Ramino Paul, le pasteur Nestor Razafindramanitra et Dox Didier Zabofigera. A entendre ce dernier, lui et Nestor Razafindramanitra n'apprécient guère la décision qu'a prise Ramino Paul de conduire une délégation des « *Raiamandreny Mijoro* » à la rencontre des émissaires de la Sadc. Pour Dox Didier Zabofigera et Nestor Razafindramanitra, les résolutions de la « *Conférence nationale* » ne doivent souffrir d'aucune remise en question. Un point de vue que ne partage pas le Premier ministre Camille Vital, qui a récemment déclaré qu'on peut envisager une collaboration entre la CNOSC et les « *Raiamandreny Mijoro* ».

Tantely Andrianarivo : le candidat de Didier Ratsiraka ? L'ancien Premier ministre doit rentrer d'exil le 13 octobre. Ce n'est pas la première fois que son retour est annoncé mais cette fois-ci l'information paraît fiable puisqu'il précéderait l'arrivée de son père spirituel, Didier Ratsiraka, qui l'avait nommé ministre au début des années 80. Il était alors le plus jeune membre du gouvernement. Pour plusieurs quotidiens, Tantely Andrianarivo serait le candidat de l'amiral. Son retour lui permettrait

de remplir l'une des conditions d'éligibilité prévues dans la Constitution de la IV^{ème} République qu'est la résidence dans le pays au moins 6 mois. A condition toutefois que l'ancien chef du gouvernement obtienne l'amnistie puisqu'il reste sous le coup d'une condamnation pénale prononcée sous le régime Ravalomanana. La mise en place du CT et du CST lui donne la possibilité de se porter candidat à l'élection présidentielle si le Parlement de la Transition vote l'amnistie suggérée par la « *Conférence nationale* ». Pour *Le Courrier*, de tous les candidats potentiels à la prochaine présidentielle, Tantely Andrianarivo reste celui qui aurait les moyens financiers les plus importants pour concourir. Il disposerait en effet d'une somme de 2,8 millions de francs suisses déposés dans une banque helvétique et que Marc Ravalomanana avait tenté en vain de récupérer, soupçonnant l'ancien PM d'avoir bénéficié de détournements de deniers publics, alors qu'il exerçait de hautes responsabilités à la BNI.

[Pour rappel, sous le régime Ravalomanana, à la suite d'une affaire de détournement de deniers publics et d'usurpation de pouvoirs, il a été reconnu coupable et condamné à 12 ans de travaux forcés et au paiement d'une somme de plus de 8 milliards Ar à titre de dommages et en remboursement de la prétendue somme détournée en décembre 2003. Incarcéré à la prison d'Antanimora et en raison de ses problèmes de santé, Tantely Andrianarivo s'est vu accorder en fin 2007 l'autorisation de se faire évacuer à l'étranger pour y recevoir les traitements adéquats. Après avoir été saisi de l'affaire, le ministère de la confédération suisse en charge de l'enquête a tranché en faveur de Tantely Andrianarivo, « pour insuffisance de preuves ». L'ancien PM retrouvera le pays, 6 ans et 8 mois après son évacuation sanitaire en France où il devait finalement rester en exil. En décembre 2009, il avait tenté de rentrer au pays mais avait dû renoncer au tout dernier moment, la HAT lui ayant fait savoir qu'il était indésirable]

« **Le retour de l'enfant prodige** » titre *Le Courrier du 12/10*. « *Jamais parmi les exilés, l'arrivée d'une personnalité n'a été aussi attendue que celle de l'ex-Premier ministre. Ce technocrate de haute volée, diplômé des prestigieuses grandes écoles françaises et américaines, demeure un mystère pour bon nombre de Malgaches. Une sorte de Janus qui ne laisse personne indifférent, brillant, intègre, rigoureux, bon gestionnaire et ami des institutions internationales. Mais les observateurs sont curieux de savoir comment la HAT perçoit cette arrivée car comme il l'avait déclaré dans une interview « j'ai pardonné mais je n'ai pas oublié »* ». Plusieurs de ceux qui l'ont malmené en 2002 sont encore membres de cette institution ou ont des responsabilités au sein de la plateforme UDR-C.

Elections présidentielles : les métiers autorisés. Dans le projet de Constitution, les métiers et les résidents étrangers de nationalité malgache pourront se présenter à l'élection présidentielle. Le texte a en effet éliminé la disposition suivante insérée dans la dernière réforme constitutionnelle engagée par Marc Ravalomanana : « *Tout candidat doit être de nationalité malagasy d'origine par le père et la mère* ». On chuchotait à l'époque que la clause visait tout particulièrement Jacques Sylla, Premier ministre depuis 2002. Marc Ravalomanana, disait-on, craignait une entrée en lice de cet avocat qui aurait alors glissé dans l'opposition au régime. *[Elu député Tim aux législatives de septembre 2007, Jacques Sylla a été élu président de l'Assemblée nationale et quitta son poste de Premier ministre, où il fut remplacé par le général Charles Rabemananjara. Après avoir rejoint le mouvement d'Andry Rajoelina sur la Place du 13-Mai, il est décédé en décembre 2009. L'Association des Métis de Madagascar (AMM), présidée par Me Louis Sagot, avait dénoncé cette disposition discriminatoire mais le régime Ravalomanana a fait la sourde oreille à ses plaintes répétées].*

« **Coup d'Etat** » : ce n'était pas une rumeur, affirme *La Gazette*. Selon le quotidien, les rumeurs qui ont circulé récemment sont maintenant prises au sérieux. Un coup d'Etat visant à décapiter les dirigeants de la Transition était bien en préparation. Quelques généraux et colonels ainsi que des « *intellectuels* », auraient monté une opération déjouée à temps par les services de renseignement. Le site d'opposition *Tananews* met fortement en doute la réalité des faits. Le site suspecte la HAT de vouloir faire accroire que les mouvements de grève qui affectent le pays font partie de la stratégie de déstabilisation des têtes pensantes de ce « *coup d'Etat* ».

Association Otrikafo : manifestation contre le chef de la médiation Leonardo Simao et sa délégation. Ses dirigeants ont déployé leurs banderoles devant l'hôtel Carlton où séjourne la délégation de la Sadc. Une lettre (rédigée en malgache) a été remise à Leonardo Simao. « *Nous refusons toute ingérence des étrangers dans la recherche de résolution de la crise malgache* », a confirmé Andrianjaka Rajaonah. « *A eux de la traduire dans leur langue, nous tenons notre langue maternelle* », a ironisé le numéro un de l'association, qui poursuit inlassablement sa lutte contre toute ingérence extérieure. L'an passé, une manifestation identique contre la présence du GIC s'était

terminée par un affrontement avec les forces de l'ordre. L'absence de ces dernières sur les lieux est interprétée par les initiateurs de la manifestation comme un signe encourageant : le pouvoir serait désormais en phase avec la revendication de l'association. Otrikafo annonce par ailleurs être en faveur du « Non » au référendum. Il prévoit de mettre en place son propre comité de soutien au « Non ». Pour appuyer sa position, Otrikafo a expliqué que « 90% environ des dispositions de la Constitution sont des stipulations initiées par les précédents chefs de l'Etat. Nous pouvons affirmer que ce projet ne répond pas aux attentes des manifestants qui étaient descendus sur la place du 13-Mai ».

Raymond Ranjeva : « Ce n'est plus une crise, c'est une maladie ». D'après le professeur, membre du Comité des experts pour l'application des conventions et recommandations de l'OIT, **les travailleurs malgaches sont les premières victimes de la crise politique**, et les conséquences pour eux s'aggravent chaque jour. La vie au jour le jour à laquelle est réduite une grande partie de la population n'est pas décente et ne peut permettre une sortie de crise. « *D'ailleurs, peut-on encore parler de crise ?* » s'est-il interrogé lors de la conférence qu'il a donnée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du travail décent. « *Lorsqu'une crise perdure aussi longtemps, ce n'est pas une crise, c'est une maladie* », a expliqué le juriste. Et une maladie qui ne semble pas être en voie de guérison à ses yeux. « *Ce référendum que l'on nous propose ne va pas sortir le pays de la crise ni lui donner la reconnaissance internationale* », prédit Raymond Ranjeva, qui recense les autres critères encore manquants à Madagascar : une liste électorale fiable qui ne peut être constituée qu'en 18 mois minimum, une population mûre, capable de participer en toute connaissance de cause au débat, et la liberté et la sécurité qui garantiraient que la consultation populaire se fasse dans la sérénité. Si le professeur n'est pas optimiste sur les conséquences du référendum, il n'est en revanche pas défaitiste quant à la sortie de crise. Pour lui, il est temps pour les acteurs de la société de réagir, à travers ce qu'il appelle le « *Vonjy aina* ». Réhabiliter le dialogue, la concertation, le respect mutuel et le travail décent pour la majorité : voilà à ses yeux la seule manière de rétablir la paix sociale. Pour cela, il a suggéré aux syndicats de prendre conscience de leur force pour devenir les moteurs d'un changement qui ne favorise pas l'un ou l'autre des camps, mais le peuple dans son ensemble.

9 au 11 octobre : l'ordonnance précisant les clés de répartition des sièges au Parlement de la Transition est publiée. Les partis proches du pouvoir obtiennent 40% du total. L'importante frange de l'opposition qui s'est ralliée au régime n'y fait pas que de la figuration. Les 3 mouvances prédisent la non-reconnaissance du nouveau Parlement.

40 % des sièges à la mouvance Rajoelina. Dans les deux Chambres de ce Parlement [Congrès et CST], le parti TGV créé par Andry Rajoelina a obtenu un quota indépendant de sièges (62) alors qu'il est aussi membre de l'Union des Démocrates et des Républicains pour le Changement (UDR-C), qui a obtenu elle-même 54 sièges. Les membres de l'UDR - C ont donc en réalité 116 sièges (35 au CST sur 90 et 81 au Congrès sur 256). À cela s'ajoutent les quotas propres au président de la HAT, qui a désigné 24 personnes. Au total donc, 140 sièges sur les 346 des deux Chambres sont attribués à l'ancienne mouvance Andry Rajoelina, soit 40% du total. Tous les membres de la HAT ont été reconduits au sein du CST.

Si au Congrès, les partis Tim et TGV ont chacun 52 représentants, au CST, en revanche, le parti fondé par Marc Ravalomanana obtient 21 sièges, contre 10 seulement à l'association fondée par le Andry Rajoelina. L'importante frange de l'opposition qui s'est ralliée au régime n'y fait pas de la simple figuration. Ainsi, la clé de répartition décidée indique que 73 personnalités de l'opposition siégeront dans les deux Chambres. L'ancien président du Tim, Raharinaivo Andrianatoandro, est pressenti pour être le président du Congrès, alors que Jean Lahiniriko, proche de Rajoelina, serait porté à la tête du CST.

L'Arema ne prendra pas part au Parlement de la Transition. « *La mise en place de cette institution a été décidée lors de la Conférence nationale tenue à Ivato. Mais nous n'y adhérons pas puisque celle-ci n'a pas été organisée de manière consensuelle, inclusive et transparente, et puisque ni les principales forces politiques directement concernées par cette crise, ni les membres de la société civile n'y ont participé* », a expliqué un responsable de la mouvance Ratsiraka. « *Toute personne qui siège au sein de ce Parlement au nom du parti ne le représente en aucune façon, ni encore moins la mouvance Didier Ratsiraka* », a-t-il ajouté. Pour rappel, d'après la clé de répartition rendue publique à l'issue du dernier Conseil des ministres, cette formation s'est vue attribuer 2 sièges sur les 90 à pourvoir au niveau du CST, tandis qu'au Congrès, 7 des 256 places lui ont été confiées, une offre que l'Arema a décidé de décliner.

Les trois mouvances prédisent la non-reconnaissance du Parlement de la Transition. Les manifestations de contestation des partisans des trois mouvances se poursuivent en attendant la « *Conférence nationale bis* » que la CNOSC tente d'organiser. « *Tant pis pour ceux qui se précipitent pour les intégrer [les deux assemblées, Congrès et CST], la communauté internationale ne reconnaîtra pas ces deux institutions. Leur mise en place ne respecte même pas la règle de gestion inclusive et consensuelle de la Transition* », a déclaré un ancien député. Les partisans des trois mouvances mettent en garde leurs collègues qui seraient tentés d'intégrer les deux nouvelles institutions : ils doivent au préalable quitter leur parti d'origine.

La Gazette estime que « les deux Chambres qui verront le jour n'auront pas la faveur du public, lequel en a assez des manœuvres et des stratagèmes des politiques adroits surtout pour décrocher des sièges dorés. Cette classe politique, grassement rétribuée mais dont l'apport au niveau de l'amélioration des conditions de vie est nul, est considérée comme un regroupement de parasites. Ensuite, l'entrée en lice du CST et du CT va fouetter les grèves et les mouvements de revendication sociale. Car l'entretien des 346 membres des deux Chambres suppose de gros moyens de la part de l'Etat, et pour ce dernier, il serait mal venu de prendre prétexte des « difficultés financières actuelles » pour inciter les grévistes à la patience ».

Référendum : menace d'opposition à sa tenue. Les anciens parlementaires Tim élus dans la région du Vakinankaratra ont annoncé à l'issue d'une rencontre leur intention de s'opposer à la tenue du référendum qu'ils qualifient de décision unilatérale prise par la HAT.

Réunion nationale des maires : les divergences apparaissent au grand jour. Le suspense plane sur l'organisation de l'assemblée générale des maires de la Grande Ile qui était annoncée du 13 au 15 octobre. Pour contrer cette initiative, le ministre de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation, Hajo Andrianainarivelo, est parti à la rencontre des maires de plusieurs régions pour faire de la « *pédagogie* ». Le mouvement de contestation des nouveaux textes qui leur impose la démission avant de se porter candidats aux municipales du 20 décembre ne fait plus l'unanimité. Le ministre a désamorcé en partie la contestation en annonçant que les maires démissionnaires seront remplacés par leur adjoint et non par un président de délégation spéciale (PDS), contrairement à la résolution adoptée à la « *Conférence nationale* ».

Rencontre entre le président de la HAT, la ministre de la Justice et le SMM. A la sortie de l'entrevue, le président du SMM a déclaré : « *La discussion a eu lieu, notre souhait sera exaucé, mais il faudra encore attendre la IVème République* ». Arnaud Marius August aura maintenant pour mission de persuader ses confrères de reprendre le service et de mettre fin à la grève : « *Nous allons encore informer les autres magistrats sur cette dernière nouvelle relative à notre entente et les persuader de mettre fin à la grève* ». Le bureau du SMM a annoncé que la plupart de ses membres n'acceptent pas ce compromis. La décision sera prise en assemblée générale sous quinzaine.

90 milliards Ar pour les syndicats aux fins de déstabiliser le pouvoir ? *Le Courrier* se fait l'écho de la « *révélation* » faite par le chef du FIS lors de sa réplique à la dénonciation du président du SMM des comportements d'éléments armés, qu'il déclare être ceux du FIS, contre un magistrat de la juridiction de Toamasina.

Revendications sociales : les agents de l'Economie haussent le ton. Ils dénoncent les « *inégalités de traitement* » dont ils seraient victimes. Ces « *injustices* » ont notamment trait au « *paiement des reliquats 2009 d'une prime de motivation dont ils devraient bénéficier au même titre que les employés du ministère des Finances* ».

La France miserait sur une candidature Tantely Andrianarivo à la présidentielle. Selon *LOI*, les autorités françaises mettent la pression sur Didier Ratsiraka pour qu'il abandonne toute idée de se présenter à la future présidentielle et qu'il endosse plutôt le rôle du vieux sage afin d'aider son pays à sortir de la crise. C'est la raison pour laquelle son visa longue durée ne lui aurait pas été renouvelé. Paris souhaiterait en outre qu'il donne sa caution au projet de son ancien Premier ministre, Tantely Andrianarivo de faire acte de candidature à la présidentielle.

12 octobre : la mise en place d'un Parlement de la Transition non élu permettra-t-elle la reconnaissance internationale ? Des personnalités politiques de premier plan se retrouvent assises sur une poudrière dans le procès des « bombes artisanales ».

Conseil Supérieur de la Transition : « Une HAT élargie » selon le doyen de l'assemblée, ancien membre de la HAT, Daniel Ramaromisa. « *Si nous étions au début au nombre de 41, nous sommes aujourd'hui élargis à 90* », a-t-il affirmé lors de la cérémonie d'installation. Cette déclaration laisse supposer que les seules différences entre la HAT et CST sont l'appellation et le nombre de ses membres, observe *Le Courrier*. Le changement du nom de la HAT en CST a entraîné la dissolution des membres du bureau de la HAT.

« La HAT espère une reconnaissance internationale », écrit Sobika. « *La marche en avant initiée par la HAT imposera-t-elle une reconnaissance internationale ? C'est la question que se posent les observateurs suite à l'installation en cours du Parlement de la Transition. Pour les partisans du pouvoir en place, c'est le début d'un retour à l'ordre constitutionnel avec la mise en place des institutions décidées lors de la « Conférence nationale ». Raharinaivo Randrianantoandro, du Tim, déclarait lui-même que l'ordre constitutionnel était en cours de rétablissement. Pour les opposants, c'est tout le contraire, ils avancent comme argument qu'aucun des 346 membres du Parlement n'est élu et ne peut donc siéger dans une Assemblée. La communauté internationale devra prendre en compte qu'il y a une dynamique de sortie de crise qui a été initiée par des horizons divers mais elle devra aussi prendre en compte qu'elle ne repose sur aucune légitimité électorale. Un casse tête donc car il lui faut prendre la réelle valeur des forces en présence dans chaque camp, la volonté de sortir de la crise, et en même temps, elle ne peut faire l'impasse sur des principes qui lui sont chers comme la non reconnaissance d'un pouvoir né de la rue ou la non reconnaissance d'un parlement non élu* ». Le quotidien *Les Nouvelles* constate lui aussi que le choix opéré par le président de la HAT traduit une certaine ouverture du pouvoir.

Déclaration solennelle de Raymond Ranjeva¹. Il déclare notamment : « *La transition que je propose doit se concevoir et être menée dans une nouvelle démarche caractérisée par une neutralité positive et incarnée par des hommes et des femmes capables de rassembler et qui ne sauraient être suspectés de partialité et dont la compétence est incontestable au plan national et international. C'est pourquoi, prenant à témoin la Nation toute entière, J'invite Didier Ratsiraka, Albert Zafy, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina à mettre un terme définitif à leurs différends. A Andry Rajoelina en particulier je demande simplement de transmettre les responsabilités à une vraie transition neutre. [...] N'étant pas candidat aux élections présidentielles je me tiens à la disposition de la vraie transition* ». *La Gazette* se montre critique vis-à-vis de cette initiative, reprochant à l'éminent juriste de vouloir rencontrer les 3 anciens chefs d'Etat pour leur présenter son programme, baptisé « *Vonjy Aina* » et d'ignorer superbement Andry Rajoelina ; à qui il demande de lui remettre les pleins pouvoirs. Le quotidien regrette que Raymond Ranjeva se contente de chercher à convaincre les élites tananariennes et ne se rende pas dans la Grande Ile profonde. Le quotidien *Les Nouvelles* précise : « *En souhaitant prendre le pouvoir, Raymond Ranjeva a néanmoins révélé qu'il n'y aura pas de coup d'Etat ni d'auto-investiture. « Je ne possède ni argent, ni parti politique, ni militaires pour ce faire. Les gens peuvent affirmer ce qu'ils veulent », a-t-il conclu* ».

Monja Roindefo, ancien Premier ministre de la HAT, qualifie le référendum constitutionnel du 17 novembre de nul et non avvenu pour son parti, le Monima. Il a aussi précisé que cette consultation populaire ne changera rien à la situation, quelle que soit son résultat.

L'affaire des attentats à la bombe refait surface. 8 chefs d'inculpation pèsent sur 74 accusés. Des personnalités politiques se retrouvent assises sur une poudrière. Incriminés dans une affaire de bombes artisanales, Fetison Rakoto Andrianirina, Mamy Rakotoarivelo et Raharinaivo Andrianantoandro vont comparaître devant la Cour criminelle pour un procès qui doit durer 5 jours. Des leaders du mouvement légaliste sont également embarqués dans le procès, pour ne citer que Fidison Mananjara dit Rasomotra, le révérend Andrianalijohn Ndrimanampy, plus connu sous son nom de Satrobory, Yves Aimé Rakotoarison, Jean Louis Rakotoamboa et Henri Rabesahala. L'ancien ministre de la Pêche du régime de la transition Alain Andriamizeza, est lui aussi appelé devant la barre. Au total, 74 accusés vont répondre de l'affaire des bombes artisanales devant le tribunal. Parmi les prévenus, 27 ont déjà été mis en détention préventive. La situation est on ne peut plus compliquée pour le trio de tête de la mouvance Ravalomanana. Fetison Rakoto Andrianirina, Mamy Rakotoarivelo et Raharinaivo Andrianantoandro auront à répondre de 8 chefs d'inculpation. Outre l'attentat par pose

¹ Texte intégral sur le blog Justmad, « *articles remarquables* » octobre 2010 - <http://storage.canalblog.com/45/00/448497/57945060.pdf>

de bombes artisanales et l'association de malfaiteurs qui les mettent dans le même sac que les 27 premiers suspects, ils sont incriminés dans une affaire d'assassinat, tentative de meurtre, complicité d'assassinat, vol avec port d'armes, complicité de vol, hormis des manœuvres et des actes de nature à compromettre la sécurité de l'État. De source émanant de l'Emmo/reg, ces personnalités se retrouvent compromises dans cette affaire d'attentat à la bombe du fait qu'elles se sont mêlées dans les actions entreprises par le principal auteur de ces actes terroristes, actuellement en fuite. « *Un mandat d'arrêt a été émis contre Fetison Andrianirina, mais il n'a pas été interpellé au terme de la signature d'un accord politique* », lâche un haut gradé. Pour *Les Nouvelles*, « *eu égard à l'évolution de la situation politique à Madagascar, plus d'un s'interrogent sur l'équité de l'audience. En effet, certains des accusés ont déjà occupé des postes politiques, quelques-uns viennent d'être nommés au Conseil Supérieur de la Transition et d'autres sont pressentis à des postes dans la Transition* ». [*Les attentats à la bombe artisanale remontent à 2009 et ont été très nombreux au plus fort de la crise. Dans la nuit du 18 au 19 juillet, une série d'attentats s'est produite dans la capitale. Une bombe a explosé dans la voiture des terroristes, tuant le chauffeur et blessant trois autres personnes. Les survivants ont dénoncé les noms des instigateurs et commanditaires*].

Plateforme des syndicats (F3M) : les fonctionnaires entament une grève illimitée. « *Chaque ministère s'organise pour bloquer les affaires administratives et publiques mais la descente dans la rue n'est pas prévue* », a toutefois expliqué le coordonnateur du mouvement. Ce mot d'ordre fait suite à l'ultimatum lancé au pouvoir en août. La plateforme affirme respecter les procédures et les lois opposables aux organisations syndicales et elle dément avoir bénéficié de financements occultes pour lancer son mouvement revendicatif. L'agitation sociale prend par ailleurs de l'extension dans les universités de provinces.

13 octobre : la mise en place du CST et du Congrès marque une étape importante dans le processus transitoire qui devrait déboucher rapidement sur des mesures d'apaisement. La composition du Congrès laisse espérer la tenue de débats démocratiques. La recomposition du paysage politique s'accélère.

Après le CST, mise en place du Congrès de la Transition (CT). Les 127 sièges des anciens parlementaires de la salle de séances de l'Assemblée nationale ont été insuffisants pour recevoir les « députés » de la Transition, 80 membres ont dû prendre place dans les tribunes réservées en temps normal au public. C'est dans cette ambiance que le doyen du CT, Paul Bert Andriamihaja, a ordonné la lecture de la liste des 250 membres sur les 256 postes à attribuer (les 6 autres seront nommés ultérieurement par décret). Le Congrès est composé de personnalités hétérogènes issues d'horizons divers, dont ce sera la première expérience, mais on y retrouve également un groupe de 52 anciens parlementaires Tim qui avaient été démis de leurs fonctions. On remarque aussi la présence de membres de certaines entités, garantes de la neutralité de la « *Conférence nationale* » (dont des « *Ampanjaka* », « *Tangalamena* » et autres chefs coutumiers cités avec leurs titres nobiliaires, à l'exception de princes des Hautes Terres qui se sont prononcés en faveur du « *Non* », note *La Gazette*). Le quotidien *Les Nouvelles* note que « *la composition du Congrès semble à première vue répondre à l'exigence du débat. Contrairement aux députés qui les ont précédés, cette nouvelle assemblée est formée de membres représentants de différentes forces politiques et de l'ensemble de la classe politique* ». Le mandat de membre du CT est incompatible avec l'exercice de tout autre mandat public électif et de tout emploi public excepté l'enseignement.

Partage du pouvoir : l'AV7 réclame son dû. Le vice-président de l'association des victimes du 7 février a exprimé sa déception suite à la nomination des membres du CST et du Congrès. « *Nous avons tout simplement été ignorés et oubliés* » a-t-il déploré. Selon ses dires, le régime actuel doit son existence à ceux qui se sont sacrifiés le 7 février 2009. « *Ces 90 individus nommés au CST et les 256 autres au Congrès ont-ils mieux contribué que nous ?* » a-t-il questionné.

Des membres du Tim au Congrès : « Je suis déçu » déclare Marc Ravalomanana. « *Je n'arrive pas à croire qu'ils ont désobéi à mes ordres* » a-t-il déploré au téléphone. Cependant, il estime que cette action restera vaine, car le régime actuel n'obtiendra pas la reconnaissance internationale en s'engageant dans cette voie. Les membres du parti siégeant au sein du Parlement de la Transition sont exclus du Tim.

La mise en place du Congrès (CT) et du CST marque une étape importante dans le processus transitoire. Le prochain palier à franchir, si on se fie à la déclaration de la ministre de la Justice, est

l'adoption des mesures d'apaisement. « *La Conférence nationale a décidé que des mesures d'amnistie sélective devront être prises. Le Parlement étant en place, il y aura une proposition de loi qui va y être présentée* », a souligné Christine Razanamahaso. L'ordonnance relative à la mise en place du Parlement de la Transition stipule d'ailleurs que la première session est consacrée à l'adoption du règlement intérieur et des mesures d'apaisement décidées lors du « *Fihaonambem-pirenana* ». Plusieurs journaux mettent l'accent sur le coût de fonctionnement des deux nouvelles assemblées, dont le financement aurait malgré tout été budgété dans la Loi de finances 2010. Les salaires et diverses indemnités (logement, transport, téléphone...) des membres du CT se monteraient à 3 millions Ar par mois, tandis ce que ceux du CST se chiffreraient autour de 5 millions. Il n'est pas encore précisé de quels avantages spécifiques bénéficieraient les membres des bureaux permanents des deux assemblées. Sobika écrit : « *346 personnes ont pu obtenir (avec joie) un poste qui n'aura pas que des inconvénients et sans avoir besoin de se faire élire. A ce titre, il serait donc bon que tous malgaches puissent savoir quels vont être les émoluments de ces dames et messieurs, en toute transparence. Combien vont percevoir tous les nommés ? Pendant combien de temps ? Quels sont les avantages en nature et sur quel financement cela se fera. Voilà des questions qui mériteraient qu'on y attache de l'importance* ».

Sortie de crise : « la recomposition politique s'accélère », titre Le Courrier. « *De l'UDR à l'Escopol en passant par le Tgv et le Tim de Raharinaivo, le parti Rpsd Vaovao, le Tambatra, le parti Hasin'i Madagascar ou les petits résidus de l'Arema, pour ne citer que ceux-là, leurs différents leaders font des pieds et des mains pour rejoindre à terme la majorité liée à Andry Rajoelina. D'où le souci qui les anime de préparer l'opinion publique pour justifier leur acte à venir. Certains d'entre eux avaient d'ailleurs quitté les 3 mouvances, soit parce qu'ils étaient candidats aux postes proposés dans les 2 institutions de la Transition, soit parce que les 3 mouvances s'accrochaient à un schéma qui ne leur convenait plus, soit peut-être par souci d'opportunisme et participer à la vie politique au sein d'un cadre institutionnel qui leur permette d'influencer les débats cruciaux, notamment la question de l'amnistie afin de pouvoir se représenter aux futures échéances électorales. Il ne fait plus l'ombre d'un doute que c'est une recomposition du paysage politique national (voulue ou non) qui est en marche depuis la mise en place du Parlement de la Transition. Et cette recomposition est sur le point de recevoir un sérieux coup d'accélérateur* ». Le quotidien mentionne les 3 coups d'accélérateur que constituent la déclaration de Raymond Ranjeva, le retour imminent au pays de Tantely Andrianarivo et l'élection attendue des présidents des 2 institutions de la Transition. « *Des pôles de partis se forment autour de ces personnalités de retour de mission ou d'exil comme le professeur Ranjeva, Pierrot Rajaonarivelo, Tantely Andrianarivo ou encore le polytechnicien José Andrianoelison... qui vont non seulement donner un autre aspect du paysage politique malgache, mais aussi et surtout déranter à la fois cette galaxie présidentielle qui tourne autour du président Andry Rajoelina, et cette alliance des 3 mouvances qui vole en éclats sans que ses composantes en soient conscientes. [...] D'autre part, du côté de la CNOSEC et du Conseil des "Raiamandreny", il est aussi clair que certains mouvements politiques déjà dans les 3 mouvances ont engagé de nouvelles discussions en vue de procéder au "toiletage" de la nouvelle médiation phase II, en vue de l'adapter au contexte du moment. Ces partis veulent participer à la table ronde des négociations et soutenir le processus initié par la communauté internationale. Mais les analystes perspicaces semblent bien admettre que la démarche risque de tomber à l'eau* ».

14 octobre : un allié de la première heure d'Andry Rajoelina à la tête du CST. La Sadc se montre critique vis-à-vis de la mise en place du Parlement de la Transition. Tantely Andrianarivo rentre d'exil, accueilli par les 3 mouvances. Interrogations sur son avenir politique.

Le général Dolin Rasolosoa, un allié de la première heure d'Andry Rajoelina, à la tête du Conseil Supérieur de la Transition. Il a été élu par 49 voix sur 83 suffrages exprimés. Il était le candidat proposé par l'UDR-C, contre les deux candidats de l'Escopol. En retraite de l'armée depuis 1998, Dolin Rasolosoa fut directeur de cabinet d'Andry Rajoelina à la mairie d'Antananarivo. Pendant les moments les plus chauds de la crise de 2009, il fut en première ligne, au point d'être accusé par Marc Ravalomanana d'avoir commandité les pillages et incendies du « *lundi noir* » 26 janvier 2009. Il s'illustra également en menant les négociations avec les gardes du palais d'Ambohitsorohitra le « *samedi rouge* » du 7 février 2009. Il fut ensuite nommé comme l'un des 6 vice-présidents de la HAT. L'Express note que « *si Jean Lahiniriko, ou encore Alain Tehindrazanarivelo étaient pressentis pour occuper la présidence du CST, ce choix remet relativement en cause l'équilibre régional, le nouveau*

président étant issu d'Antananarivo, tout comme le président de la HAT ». Le sacro-saint équilibre régional devrait imposer l'attribution de la présidence du Congrès à un natif des régions côtières.

Pour *La Gazette*, la fidélité a été récompensée. « *Triomphe logique, car le CST, ayant été monté pour soutenir le régime de Transition, les membres ont jeté leur dévolu sur le candidat le plus apte à ancrer l'instance au sein de la mouvance Rajoelina* ». Le quotidien signale que c'est le colonel en retraite Yves Roger Rajoelina qui a poussé Rasolosoa Dolin aux côtés de son jeune fils Andry, afin de chaperonner et de guider les pas de celui-ci. Ces deux officiers ont été de la même promotion à l'Académie militaire d'Antsirabe, et lors des remous politiques de début 2009, ils ont approché et fédéré les officiers de l'armée, susceptibles d'appuyer le maire Andry Rajoelina en lutte contre le chef d'Etat Marc Ravalomanana. *Le Courrier* croit savoir que les manœuvres pour faire de Norbert Lala Ratsirahonana le président du CST ont retardé la séance d'élection du bureau permanent. Un poste très convoité car en cas de vacance de poste du président, c'est le second personnage de l'Etat, en l'occurrence le président du Sénat, ici donc le CST, qui assure l'intérim.

L'option Dolin Rasolosoa pourrait répondre à la préoccupation de préparer le terrain face à l'arrivée de Tantely Andrianarivo, un candidat potentiel aux présidentielles, originaire de la même région. L'élection de l'ancien chef d'état-major général de l'armée est aussi perçue comme un clin d'œil à la Grande muette, incontournable sur l'échiquier politique. Mais le choix pourrait être révélateur de l'étroitesse de la marge de manœuvre de la HAT, estime *L'Express*. Certains membres du CST émettent des réserves quant à cette désignation, notamment parmi des membres de l'Escopol, qui se sentent floués. Nombre d'observateurs s'interrogent enfin sur le rôle occulte joué dans ce scrutin par le conseiller spécial d'Andry Rajoelina, Norbert Lala Ratsirahonana, qui a renoncé à se présenter.

Mise en place du CST et du Congrès : la Sadc se montre critique. « *La nomination des membres de ces deux institutions a été faite dans l'ignorance complète des règles de consensualité sous couverture d'une pseudo-inclusivité* » souligne le Dr Leonardo Simao. La Sadc campe sur sa position et demeure favorable à une initiative de rencontre mieux organisée, plus ouverte et inclusive.

La constitution du gouvernement d'union nationale reportée. Il ne verrait pas le jour avant la tenue de ce scrutin référendaire du 17 novembre.

Exilé politique depuis 7 ans, Tantely Andrianarivo rentre sans rancune. « *J'aurai des contacts avec des responsables politiques. Je visiterai des régions. Soyez assurés que je le ferai, non pour chercher à avoir un poste, mais pour mieux comprendre, et pour exprimer ce besoin de justice et de vérité* », a déclaré Tantely Andrianarivo à son arrivée à Ivato. Il se déclare « *convaincu que si notre pays souffre et a des difficultés, il suffit que les dirigeants et la population recherchent la vérité et la justice et non la richesse et la gloire, pour que nous soyons à nouveau engagés sur la voie du développement et que la population connaisse la paix* ». Le dernier Premier ministre de Didier Ratsiraka a été accueilli par une foule importante. Outre les personnalités de l'ancien régime, on remarquait la présence des chefs de délégation des mouvances Zafy et Ravalomanana aux négociations de résolution de crise. Le service protocole de la Primature a assisté Tantely Andrianarivo à son arrivée. Fetison Rakoto Andrianirina (mouvance Ravalomanana) a annoncé qu'il irait présenter des excuses à l'ancien Premier ministre pour les événements de 2002, en soulignant que ce geste serait un début de réconciliation.

Tantely Andrianarivo sera-t-il le leader de l'opposition ?, s'interroge *La Gazette*. En l'absence de Didier Ratsiraka et de Marc Ravalomanana, le retour de M. Andrianarivo est vivement salué par les partisans des trois mouvances qui sont en mal de leader et en perte de vitesse après la défection d'une large majorité du Tim.

Assemblée générale des maires en vue d'un regroupement au sein d'une association nationale. Plus de 200 maires (sur près de 1.500) ont répondu à l'appel lancé par Guy Maxime Ralaiseheno, appuyé par une quinzaine de présidents et représentants d'associations régionales de maires. D'autres élus sont attendus. Certains ont dénoncé des tentatives d'entraves à la tenue de l'assemblée générale par les autorités régionales. La question de la démission obligatoire des maires, candidats aux prochaines communales, édictée par le gouvernement, est au centre des débats. Pour *La Gazette*, cette réunion est un échec : « *nombreux sont les maires qui se sont ravisés et ont constaté que le choix politique du pouvoir transitoire est raisonnable* ».

Paramédicaux : nouvelle grève en vue. Après son congrès national de début septembre, l'assemblée générale du Syndicat des Infirmiers et Sages-femmes de Madagascar (SISFM) a convenu de présenter à nouveau ses doléances aux autorités compétentes.

15 octobre : les maires réunis en AG durcissent le ton à l'encontre du régime. Report du procès de l'affaire de bombe artisanale.

Elections municipales du 20 décembre : les maires durcissent le ton. Ils réclament une audience auprès des autorités afin de clarifier la réglementation des communales. Pour les participants à l'assemblée générale, l'organisation de ce scrutin est entachée de vice de forme. Devant se conformer à l'ordonnance relative aux élections communales (qu'ils contestent par ailleurs), la convocation des électeurs devrait être prise après la date de ce règlement de référence. Mais la loi organique du 23 mars 2010 prévoit un délai de 90 jours entre la convocation des électeurs et la date du scrutin. Les communales devraient donc se tenir, au plus tôt, début 2011. Une période pluviale qui est, par contre, interdite par la loi organique. Les participants ont mis en place le bureau de l'association nationale des maires et élu leur président Guy Maxime Ralaiseheno avec 173 voix sur quelque 200 votants. Un décret pris en Conseil des ministres a réaffirmé qu'à partir du 20 novembre les maires ou les présidents de délégations spéciales dont la candidature sera retenue seront déclarés démissionnaires d'office.

Report du procès de l'affaire de bombe artisanale. Sur les 26 personnes qui devaient comparaître le 1^{er} jour d'audience, seules 14 se sont présentées. Tant attendu par les sympathisants des inculpés, en majorité acquis à la mouvance Ravalomanana, il est reporté pour la prochaine session de la Cour criminelle, à une date non encore arrêtée. Trois inculpés ont bénéficié d'une liberté provisoire. Le second dossier comprenant 48 accusés, dont font partie Fetison Rakoto Andrianirina, Mamy Rakotoarivelo et surtout le probable futur président du Congrès de la Transition, Raharinaivo Andrianatoandro, aura lieu à partir du 18 octobre. « *Certains des meneurs de l'époque s'associent avec les actuels dirigeants, alors que nos familles croupissent en prison. C'est injuste. Qu'on les libèrent sur le champ* », ont scandé les familles des détenus.

Les vétérinaires de l'Autorité Sanitaire Halieutique (ASH) poursuivent leur grève. Chargé de contrôle sanitaire des exportations des fruits de mer, ils assurent le service minimum, ce qui freine les exportations des fruits de mer du pays. Les employés de l'ASH revendiquent une augmentation des salaires. Ils demandent également que les prélèvements des échantillons des produits halieutiques à exporter soient envoyés aux laboratoires agréés. Ils dénoncent par ailleurs des cas de détournement de fonds au sein de cet établissement public. Les ressources halieutiques sont les premiers pourvoyeurs de devises.

Le Seces proteste contre le Bianco et la Fis. Des enseignants-chercheurs ont été convoqués par le Bianco au sujet de leurs déclarations d'heures complémentaires au titre de l'année universitaire 2008-2009. Le syndicat proteste contre une initiative qui s'apparente selon eux à de l'intimidation. Il condamne également les propos tenus récemment par le lieutenant-colonel Lylison René de la Fis, qui affirme qu'une importante somme d'argent a été versée aux syndicats pour déstabiliser le régime. Ils somment la Fis d'apporter publiquement les preuves formelles de ses assertions.

Toamasina : les cyclo-pousses au cœur d'émeutes et de pillages. 8 personnes arrêtées, 3 autres blessées, des magasins saccagés... Une brève mais violente manifestation des loueurs ou propriétaires de cyclo-pousse a été déclenchée par la décision de mettre en fourrière quelque 200 cyclo-pousse pour défaut d'autorisation de circuler. Les manifestants, essentiellement originaires du Sud-est et du Vakinankaratra, ont envahi les artères principales, criant des slogans hostiles au maire. Ils ont causé d'importants dégâts dans plusieurs quartiers.

L'annonce du retour de Didier Ratsiraka bouleverse le paysage politique, analyse Le Courrier. « *Les déclarations du général Camille Vital révélant que son retour ne posait aucun problème en disent long sur la suite du programme, il l'a ainsi déjà dévoilé en envoyant son directeur de Protocole à Ivato pour faciliter l'entrée de Tantely Andrianarivo, alors que son ministre de la Sécurité a donné un ordre contraire en donnant des consignes à la Police des Frontières pour qu'il soit traité comme un simple citoyen. Les événements de ces derniers jours ne sont pas fortuits. La conférence de presse de Raymond Ranjeva, la venue triomphale de Tantely Andrianarivo, ainsi que la réticence de Pierrot Rajaonarivelo pour ce référendum, tous ces faits exigent une analyse perspicace. [...] Des retrouvailles se profilent à l'horizon. [...] A l'heure où les 3 mouvances se sont dispersées pour une stratégie de pénétration dans le Parlement de transition (il fallait s'y attendre !), l'attelage de ces 3 personnalités risque de peser lourd dans l'échiquier politique national. En réveillant leur base politique*

et sociale, elle facilitera peut-être la médiation phase II de la CNOSC et du Conseil des Anciens car le clivage est maintenant très net, à savoir, ceux qui adhèrent au processus des élections, d'une part, et ceux qui réclament un nouveau cadre consensuel de transition, d'autre part. Dans ces conditions les combats d'idées vont fleurir et on vivra donc maintenant, avec cette nouvelle donne, un débat de haut niveau sur la manière de résoudre cette crise interminable. [...] . Dommage que la campagne référendaire soit ainsi totalement éclipsée, la HAT est ainsi dans l'obligation de trouver d'autres options pour légitimer au niveau de la communauté internationale et au niveau national ce référendum, au cas où elle n'atteindrait pas un taux de participation satisfaisant. Là est le dilemme ».

16 octobre : Raharinaivo Andrianantoandro, ancien président du Tim, rallié au régime, élu président du Congrès.

Raharinaivo Andrianantoandro, ancien président du Tim, élu président du Congrès de la Transition, avec le soutien de l'Escopol, le Tim, du TGV et de l'UDR-C. Il a recueilli 140 voix sur les 238 votants. Voninahitsy Jean-Eugène, président du RPSD, a été battu. Ce dernier, très dépité, a déclaré que ce choix avait la même signification que la mainmise de Marc Ravalomanana sur la Chambre basse de l'ancien régime. Il regrette que le poste ne soit pas revenu à un vrai partisan du changement, une personne issue de la « *lutte populaire* ». Le nouveau président du Congrès a annoncé que la mission des « *parlementaires* » est lourde et difficile. « *Il faut que nous dépassions nos différences d'opinions et nous soucions de l'intérêt supérieur de la nation* », a-t-il dit. Il a en outre rappelé que les membres du Congrès sont appelés à étudier et à voter des lois organiques, des lois ordinaires ainsi qu'à observer les actions de l'Exécutif.

Les *Nouvelles* rappelle que Raharinaivo Andrianantoandro est mis en cause dans l'affaire des bombes artisanales, pour laquelle l'audience vient d'être reportée. L'immunité parlementaire dont il bénéficie désormais pourrait lui permettre d'échapper au procès mais rien n'est sûr car la loi stipule que l'immunité parlementaire s'applique uniquement dans le cadre de l'exécution de la fonction. L'accès d'un membre du Tim à la présidence du Congrès pourrait faciliter l'adoption d'une loi d'amnistie. Marc Ravalomanana pourrait-il bénéficier de cette opportunité ?

« *Raharinaivo Andrianantoandro à la place de Mamy Rakotoarivelo* », titre *Tribune* qui écrit : « *le consensus a fait qu'en dépit des critères ethniques ou de l'équilibre régional qui ont la vie dure au niveau des distributions de postes de chefs d'institution, c'est un originaire des Hautes Terres qui est aujourd'hui au perchoir. Quelque part, le plan de Maputo qui affectait à ce poste un Mamy Rakotoarivelo, ancien député élu du Tim IIIe Arrondissement de la capitale, a été repris et corrigé* ».

La *Gazette* rappelle le parcours du nouveau président, chef de file du Tim « *rallié* », censé représenter la mouvance Ravalomanana. « *En fait, l'homme a connu une disgrâce croissante au sein même de son parti, puisque ce Tiko Boy fut au départ, en 2002, le président national du Tim, puis il fut écarté et remplacé en 2004. [...]. Tous d'ailleurs se souviennent qu'il y a trois mois, le fondateur du Tim, Marc Ravalomanana, a désigné ses mandataires officiels dans l'île, Fetison Rakoto Andrianirina et Mamy Rakotoarivelo. Ce qui a accentué le mouvement de marginalisation dont est victime Raharinaivo Andrianantoandro. Incarne-t-il encore le Tim ? On ne le sait, mais le régime mise sur lui pour dire que le processus est conforme à la consigne d'inclusivité, donnée par la communauté internationale* ».

Le collectif des ex-députés Tim, proche des 3 mouvances, dénonce les différentes nominations de certains des leurs au CST et au Congrès. Un évoque une « *escroquerie politique* ». « *Ils sont 17, à avoir accepté ces décisions de leur plein gré* », ce sont des « *démisionnaires et des traîtres à leur cause et des usurpateurs* », déclare-t-il. Certains des anciens parlementaires auraient subi des pressions pour accepter les postes proposés, d'autres auraient été désignés à leur insu et pourraient se désister. Ce collectif, réunissant une vingtaine de membres, a par ailleurs indiqué qu'il approuve le nouveau dialogue initié par le CNOSC, les « *Raiamandreny mijoro* » et les « *Sages* », mettant une fois de plus l'accent sur le soutien qu'apporterait la communauté internationale à ce projet qui paraît pourtant bien illusoire aux observateurs, tant le pouvoir donne l'impression que plus rien ne peut arrêter sa course. La diversité d'opinions, voire les oppositions qui s'expriment déjà au sein des nouvelles institutions jouent en faveur des dirigeants, qui font valoir que le débat démocratique est assuré.

17 & 18 octobre : Monja Roindefo, ex-Premier ministre de la HAT, appelle au boycott du référendum. L'indépendance de la magistrature toujours en débat. Les limites du pouvoir de la CENI. La CNOSC ne renonce pas à réunir à nouveau toutes les sensibilités politiques.

Le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) dénonce les révisions apportées par le gouvernement au projet de Constitution rédigé par le CCC. Elles sont notamment visibles dans l'article qui stipule que « *le président de la République est garant de l'indépendance de la Justice.* » Et que « *à cet effet, il est assisté par un Conseil Supérieur de la Magistrature dont il est le président.* ». Le même article dispose que « *le ministre chargé de la Justice en est le vice-président* ». Or, pour assurer une véritable indépendance de la Justice, le SMM avait proposé que l'exécutif n'ait plus de représentant au sein du CSM. Selon le SMM, le CSM devrait être présidé par le Premier président des Cours Constituées et composé de magistrats élus, de deux professeurs de Droit et d'un membre de la société civile.

« **Parlement de la Transition : arnaque au sein de l'Escopol** » titre **La Gazette**. La liste initiale des 80 candidats proposés aux postes de membres du Congrès aurait été subtilisée. On y aurait introduit des noms en lieu et place de ceux convenus en application de critères objectifs définis par l'organisation. Résultat : l'Espace de concertation devient minoritaire au Parlement. Pour le quotidien, l'Escopol serait menacé à terme d'éclatement : devenus minoritaires, ses membres risqueraient de céder à l'appel des autres regroupements en cours.

Monja Roindifo, ex-Premier ministre de la HAT, appelle au boycott du référendum. Très critique vis-à-vis du régime, il déclare : « *nous sommes dans l'insécurité totale et la crise politique s'éternise* ». Il émet des réserves sur le démembrement et la délocalisation de la CENI, ainsi que sur sa capacité à organiser les prochains scrutins et sur son indépendance vis-à-vis du pouvoir. L'ancien PM dénonce l'entourage du président de la HAT (« *ce sont les mêmes que ceux de l'ancien régime* ») et les projets présidentiels de construire des infrastructures hospitalières et des terrains de foot ne sont pas prioritaires pour lui. « *On a promis du riz et de l'huile à bon marché mais ce n'est pas le cas à ce jour. On m'a accusé d'être à la tête du trafic de bois de rose quand j'étais à Mahazoarivo. Aujourd'hui, cela continue* », conclut-il.

CENI : des pouvoirs réduits. Lors d'une récente rencontre entre les présidents des juges administratifs et la CENI, il a été constaté que la CENI n'est finalement qu'une courroie de transmission des résultats. Le premier et le dernier qui proclame les résultats restent le juge et le magistrat. La CENI et ses démembrements jouent le rôle autrefois dévolus au ministère de l'Intérieur et ses démembrements. La proclamation officielle des résultats d'un référendum, des présidentielles, législatives et sénatoriales et des élections territoriales revient à la HCC. La CENI proclame des résultats provisoires, susceptibles de modifications. En matière de contentieux, le Code électoral stipule que la HCC est juge en premier et dernier ressort de toute requête contentieuse pour les scrutins nationaux (pour les scrutins territoriaux, il est du ressort des tribunaux administratifs).

Les maires divisés sur la conduite à tenir pour les municipales. Des voix s'élèvent parmi les maires de différentes régions pour affirmer leur adhésion à la tenue des élections et pour désavouer leurs collègues qui ont organisé une assemblée générale minoritaire. Ils déclarent : « *Les décisions prises lors de cette réunion sont unilatérales* », allant jusqu'à parler « *d'auto-proclamation du maire d'Ankaraobato dans l'instauration de cette soi-disant association des maires des 22 régions* ».

Serge Zafimahova membre du bureau permanent de la CNOSC : une autre négociation est incontournable. « *Le processus actuel montre des défaillances en terme d'approche et de méthode de résolution pérenne d'une crise selon les règles de jeu international* », déclare-t-il. « *Il faut une autre table ronde des quatre chefs de file et des autres chefs d'entités ou sensibilités comme dans les rencontres de Vontovorona* » explique-t-il, pour cheminer vers l'obtention de la reconnaissance internationale. L'objectif de la médiation conduite par la CNOSC demeure « *la mise en place d'un cadre juridique consensuel de la gestion de la transition* », qui serait le seul garant de cette reconnaissance. Tant que le processus n'est pas inclusif et consensuel comme l'entend la communauté internationale, point de reconnaissance car le contraire signifierait pour la communauté des nations, et notamment pour l'Afrique, reconnaître tout coup d'Etat et ses auteurs. Serge Zafimahova, (également président du Conseil Développement et Ethique), affirme que presque toutes les forces politiques sont favorables à la poursuite de la démarche de la CNOSC, les trois mouvances évidemment, mais aussi le MDM et le Monima de Monja Roindifo. Des entités religieuses et des membres des « *Raiamandreny mijoro* » ont aussi manifesté leur adhésion à ce projet. Les groupes politiques nés des accords d'Ivato auraient pris conscience de l'échec de leur démarche pour l'obtention de la reconnaissance internationale. Reste à savoir quelle sera la position des ténors de

l'Arema (Pierrot Rajaonarivelo, Tantely Andrianarivo) et prochainement de Didier Ratsiraka dont le retour prochain est confirmé.

Médiation Internationale : la Sadc toujours active. Le principal médiateur de la Sadc dans la crise malgache, Joaquim Chissano, a rencontré le Président de Zambie, Rupiah Banda, pour l'entretenir de l'évolution de la situation politique à Madagascar. Le Chef de l'Etat zambien est le président de la commission politique, de défense et de sécurité de l'organisation régionale et, à ce titre, le principal responsable de la résolution des conflits en Afrique australe. Pour *Matin*, cet entretien « *montre que la Sadc n'entend pas se dessaisir du dossier malgache et tient à peser de toutes ses forces dans la résolution de l'impasse politique* ». Le lieutenant de Chissano, Leonardo Simao, s'attèle à faire fonctionner le bureau de liaison de la Sadc. Aucune date de reprise éventuelle des négociations n'est encore connue. Ce qui signifie, d'après le quotidien, que plusieurs semaines après son arrivée dans le pays, Leonardo Simao éprouve des difficultés dans la mise en œuvre de sa médiation.

19 octobre : le procès de l'affaire des bombes artisanales mettant en cause des personnalités de la mouvance Ravalomanana reporté. Le face-à-face entre les forces de l'ordre et les 3 mouvances resurgit. La CNOSC consulte, l'OIF annonce une réunion du GIC à Addis-Abeba.

Bombes artisanales : liberté provisoire pour 14 accusés. La Cour criminelle ordinaire (CCO) a décidé de renvoyer le procès à sa prochaine session. Prévu de durer trois jours, le procès est donc suspendu pour une durée indéterminée mais probablement assez longue, la CCO ne siégeant que 2 fois par an. Durant l'audience, les échanges ont tourné autour de l'absence de notification de certains prévenus. 31 des 48 personnes accusées, entre autres, d'attentat par pose de bombes artisanales, d'assassinat, de manœuvres et actes de nature à compromettre l'ordre public, ont répondu à la convocation. Plusieurs collaborateurs de l'ancien président, en liberté provisoire, ont été aperçus sur les lieux. Les manifestants ont empêché Fetison Andrianirina et Yves Aimé Rakotoarison de la mouvance Ravalomanana de se présenter à la barre en l'absence de Raharinaivo Andrianantoandro, devenu président du Congrès. À l'issue de l'audience, 14 des 18 accusés placés sous mandat de dépôt ont obtenu la liberté provisoire. Me Lala Noro Rabemananjara, avocate de Manandafy Rakotonirina, est du nombre, après 13 mois de détention préventive. « *Il se pourrait qu'une nouvelle enquête soit ouverte* », annonce l'un des avocats. D'autres sources font état de l'ouverture d'un nouveau dossier relatif à l'attaque de la station audiovisuelle *Viva*, appartient à Andry Rajoelina.

Après une relative accalmie, le face-à-face entre les forces de l'ordre et les 3 mouvances resurgit. La confrontation qui a eu lieu dans le centre ville de la capitale s'est produite durant l'audience consacrée à l'affaire des bombes artisanales à la Cour criminelle ordinaire, un procès qui implique des personnalités proches de l'ancien président et de ses anciens collaborateurs. Les forces de l'ordre sont intervenues aux abords du Palais de Justice pour disperser la foule avec des gaz lacrymogènes. Un cortège d'un millier de manifestants s'est formé pour rejoindre le jardin d'Ambohijatovo, la place symbole du soulèvement de 2009, baptisée à l'époque « *Place de la Démocratie* ». Les opposants ont été autorisés à tenir un meeting durant 10 minutes. Dans son intervention, Fetison Rakoto Andrianirina a déclaré que les 3 mouvances ne cherchent pas à renverser le pouvoir en place mais militent pour une reprise des négociations. Selon ses dires, Didier Ratsiraka et Marc Ravalomanana seront prochainement de retour à Madagascar. Après négociation avec les forces de l'ordre, les organisateurs ont accepté de se replier et se sont alors dirigés vers le Magro de Behoririka, leur lieu habituel de rassemblement, où de nouveaux heurts se sont produits. Si les dégâts sont limités, la tension risque de se prolonger. La convocation de Fetison Andrianirina et de Lalatiana Ravololomanana à la gendarmerie pour « *s'expliquer* » sur les manifestations du jour ainsi que l'annonce d'un nouveau rendez-vous à Ambohijatovo font craindre de nouveaux incidents. *Le Courrier* insiste sur le fait que pour la première fois les forces de l'ordre n'ont fait qu'encadrer la manifestation. Les dérapages ont été circonscrits. Un changement de stratégie que le quotidien juge de bon augure.

Médiation : la CNOSC consulte. En compagnie des dignitaires regroupés au sein du « *Conseil des sages* », elle semble avoir du mal à concrétiser sa stratégie de médiation. « *Le programme du dialogue politique dépend largement des résultats des consultations menées auprès des forces politiques* », déclare Lalao Randriamampionona. Georges Ruphin, membre du Conseil, se montre optimiste malgré les difficultés rencontrées. Il avance que même ceux qui sont actuellement au pouvoir sont convaincus de l'importance du rapprochement. Mais la situation est complexe dans la mesure où on est devant un processus engagé. Selon le plan de sortie de crise de la CNOSC, 6

groupes devraient participer au prochain dialogue politique. Il s'agit des mouvances Zafy, Ratsiraka, Ravalomanana, de l'Espace de concertation politique (Escopol), de l'Union des démocrates et républicains pour le changement (UDR-C) et des Autres sensibilités (AS).

Une nouvelle réunion du GIC sur Madagascar en préparation. Selon Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF, une réunion sera organisée prochainement à Addis-Abeba. « *Je suis pessimiste pour Madagascar* », a-t-il déclaré, avant d'afficher immédiatement sa volonté et sa foi en l'avenir. « *Nous allons continuer. Nous ne baisserons pas les bras* », a-t-il confié à RFI. Le SG de la Francophonie déplore que la situation politique ne permette pas de mettre en œuvre un vaste projet de formation à distance pour les maîtres du primaire, programme pour lequel Madagascar faisait partie des pays pilotes.

20 octobre : une pléthore de commissions au CST, dominée par le courant pro-Rajoelina. Le MDM de Pierrot Rajaonarivelo veut le report du référendum. L'ancien ministre des Télécommunications limogé interdit de sortie du territoire.

CST : une pléthore de commissions, dominée par l'UDR-C. Au lieu de 10 comme ce fut le cas dans la HAT, leur nombre a été fixé à 15. La raison invoquée est qu'il faut, pour ne pas dire donner des places aux nouveaux venus, concilier l'administration du CST avec les résolutions de la « *Conférence nationale* » d'Ivato. Parmi les présidents des commissions, on retrouve, entre autres, Alain Ramarison, personnage redouté de la HAT, à la commission Sécurité. La Commission réconciliation nationale a été confiée à un membre dissident du TIM, Andrianaivo Andrianomenjanahary Jaona.

Troubles à l'ordre public : audition terminée pour Fetison Rakoto Andrianirina et Lalatiana Ravololomanana. Les deux commanditaires présumés des troubles qui se sont produits dans la capitale le jour du procès des « *poseurs de bombes* » ont été entendus à la brigade de gendarmerie. Ils ont pu repartir après un long interrogatoire. Leur dossier sera transmis à la Justice. Fetison Rakoto Andrianirina, de remarquer que « *l'absence d'un espace pour pouvoir s'exprimer publiquement a conduit les manifestants à agir ainsi* », en arguant sur les origines des échauffourées. Il demande l'attribution d'un espace public pour défendre la cause qu'il soutient.

Le MDM de Pierrot Rajaonarivelo veut le report du référendum. Il dénonce les conditions dans lesquelles les préparatifs du référendum s'effectuent et met en doute la crédibilité des prochaines consultations populaires, malgré son adhésion à l'idée d'organisation préalable d'un référendum constitutionnel avant toute élection. « *Nous en appelons aux forces vives, avec leur compétence respectives, de tenir compte de notre requête, pour l'intérêt de la nation* », a lancé son vice-président, qui se déclare préoccupé par le défaut d'information sur le texte proposé et redoute que l'usage du bulletin unique ne soit pas suffisamment expliqué, en dépit des actions engagées par le Kmf/Cnoe.

Iharizaka Rahaingoson interdit de sortie du territoire. L'ancien ministre des Télécommunications et des nouvelles technologies, le benjamin du gouvernement Vital qui a démissionné le 17 août, est frappé d'interdiction de sortie. Il a été refoulé à l'embarquement d'un vol pour Paris. Expert-consultant de l'UE depuis quelques années, il devait se rendre à Bruxelles pour participer à une conférence. Le motif de cette décision ne lui a pas été communiqué. Revenant sur sa courte expérience ministérielle, il met en cause le manque de transparence des choix gouvernementaux dans le secteur des télécom : « *« La situation des télécommunications est loin d'être idéale étant donné que les textes en vigueur ne sont pas appropriés et le penchant du régime actuel en faveur d'une minorité de personnes et d'entreprises » [allusion à l'entreprise de téléphonie et FAI Telma-DTS]. Une critique qui peut expliquer la décision prise à son encontre... Iharizaka Rahaingoson est soupçonné par la HAT de favoriser l'opérateur Madamobile. L'ancien ministre a affirmé qu'il n'a pas de dossiers en instance ni au tribunal ni au Bianco, encore moins à l'Inspection générale de l'Etat. « Je ne fais pas de politique, mais je ne me laisse pas non plus marcher sur les pieds », a-t-il affirmé. Le Courrier écrit : « La crainte des dirigeants de la transition, c'est sa probable candidature à la mairie d'Antananarivo qu'il faut absolument contrecarrer ». L'ex-ministre et ancien commissaire général de la province d'Antananarivo aurait l'onction du groupe de Pascal Rakotomavo, ancien Premier ministre de Didier Ratsiraka. On apprendra le lendemain que son interdiction de sortie est désormais levée.*

Les communes sous contrôle du Bianco. Un accord de coopération a été renouvelé entre l'organisme anti-corruption et le Fonds du Développement Local (FDL). « *Les communes font partie des organismes où nous recevons le plus de plaintes. Nous savons tous que le FDL consacre*

beaucoup d'argent pour le bon fonctionnement des communes à travers le pays. Il se peut que certains soient tentés de faire des détournements de fonds » a annoncé le DG du Bianco. Il va s'agir aussi de faire la promotion du mouvement éthique, des codes de conduite et du pacte d'intégrité des communes et des districts, pour instaurer une « culture de l'intégrité », à travers des affiches et des dépliants. (20/10)

Année universitaire : « *La prochaine rentrée n'est pas sûre...* ». La prochaine rentrée risque d'être reportée au mieux de 2 à 3 mois, en raison des mouvements de grève du Seces. Néanmoins une « année blanche » n'est pas encore envisagée, même si les grèves ont été particulièrement nombreuses cette année.

« **Les chances de la CNOSC sont minces** », reconnaît **André Rasolo**, qui déclare aux journalistes : « à mon avis, la CNOSC peut réussir la médiation malgache-malgache à l'unique condition que Rajoelina et Ravalomanana soient conscients des souffrances que subissent actuellement les Malgaches. À partir de là, ils pourraient accepter de lâcher du lest en cherchant un terrain d'entente pour gérer la Transition avec les leaders représentatifs anciens et nouveaux. [...] Après cette Conférence [d'Ivato], le train va filer à toute vitesse vers une direction dont les conséquences imprévisibles pourraient être fatales pour notre pays. Je ne veux pas discuter de la manière dont les décisions de la conférence ont été votées, vous en savez plus que moi ; mais je suis certain que si on les applique sans discernement, elles vont susciter plus de haine que d'apaisement, plus de division que d'union ». Le représentant de la CNOSC admet que ses chances de réussite sont « extrêmement minimes » mais « pour le moment, comme la voie de la médiation n'est pas totalement dans l'impasse, nous continuons à travailler dans ce sens ». Il dément enfin vigoureusement toute instrumentalisation de la CNOSC par la Sadc et un supposé penchant favorable pour les trois mouvances.

L'Onu envoie deux de ses hauts représentants pour s'enquérir de l'évolution de la situation. Le directeur de la division Afrique I au Département des affaires politiques des Nations unies a rencontré plusieurs acteurs politiques (dont le Premier ministre) et la CNOSC. Sa visite, qui semble s'inscrire dans la préparation d'un prochain sommet du GIC à Addis-Abeba, attise l'effervescence autour de la recherche d'une solution de sortie de crise. Selon *Le Courrier*, le calendrier et le processus exposé par la HAT n'aurait pas convaincu les émissaires ; leur position semble être en phase avec celles de la Sadc. Ils redouteraient une crise plus grave, voire une explosion sociale et politique. Le quotidien croit savoir que cette mission fait suite à la visite du ministre des Affaires étrangères à New York en septembre. La délégation malgache qu'il conduisait avait déposé un mémorandum au secrétariat général de l'Onu plaidant la cause du pouvoir de la HAT et se plaignant des difficultés rencontrées à pouvoir convaincre les membres du GIC du bien-fondé de sa démarche de résolution de crise.

21 octobre : Andry Rajoelina annonce une baisse des prix des produits de première nécessité. Arme fatale électorale ? Réconciliation nationale : incertitude sur l'adoption de l'amnistie par le Parlement de la Transition. Les 3 mouvances exigent un lieu public d'expression.

Andry Rajoelina annonce une baisse des prix des produits de première nécessité. 15 produits tels que le riz, l'huile, le savon, le lait concentré ou le sucre seront vendus à des prix bradés dans plusieurs points de vente de la capitale. Cette opération baptisée « *Tsena mora* » n'est pas limitée dans le temps. « *L'Etat va acheter ces produits à des entreprises malgaches pour que les personnes à faible pouvoir d'achat puisse y avoir accès* », a-t-il déclaré à l'issue d'une réunion avec des industriels malgaches. L'Etat devrait acheter les produits au prix de vente actuel exonéré de TVA. Ce partenariat entre le régime et le secteur privé implique uniquement des entreprises implantées sur le territoire malgache. « *Nous allons augmenter notre volume de vente, cela va nous aider à faire face à la concurrence des produits importés* », s'est réjoui un chef d'entreprise. L'approvisionnement en huile et en farine suscite quelques interrogations car l'usine de Tiko-Oil de Toamasina est encore fermée et les quelques producteurs locaux risquent de ne pas pouvoir faire face aux besoins. Il en est de même pour la farine, les sociétés qui en produisent étant encore en arrêt d'activité. Entre 250.000 et 500.000 familles de la capitale devraient bénéficier de ces ventes qui auront lieu deux fois par semaine. Seules les personnes que les responsables du fokontany auront préalablement identifiées pourront acheter leur quota. L'opération sera ensuite étendue au sud-ouest de l'île régulièrement en proie à la famine. « *Il n'est pas question de politique politicienne derrière le projet* », a-t-il assuré, alors que les 3 mouvances dénoncent des visées électoralistes. L'opération coûtera 1,2 milliards Ar par mois pour l'ensemble des opérations. Ces crédits seront prélevés sur le budget de la présidence et devraient

représenter 1% du budget de l'Etat en 2011 (0,6% dès cette année). Après les stades et les hôpitaux, les produits de première nécessité (PPN). Andry Rajoelina renforce ainsi sa présence sur le terrain en s'investissant dans des projets sociaux, note *L'Express*. Pour *Tribune*, « *Tsena mora* » est une initiative douteuse qui « évoque les *Koparema* de l'époque de la Révolution socialiste. On se souvient aussi de la stratégie commerciale adoptée par le *Tim* et *Tiko* sous le précédent régime, à la seule différence que d'une part, la centrale d'achat était *Magro* et ses agences et d'autre part que les distributeurs étaient les seuls affiliés et commerçants *Tim*. Par contre, aucune discrimination n'était observée à la vente au détail ». Le quotidien observe qu'il n'y aura pas d'appels d'offres alors que le portefeuille dépasse vraisemblablement les limites admises pour un marché de gré à gré. *Sobika* titre pour sa part : « *Tsena Mora : l'Arme fatale...électorale ?* » « *A quelques semaines de premières échéances, référendum et élections communales, le pouvoir espère faire d'une pierre, trois coups : atténuer la cherté de la vie et gagner des voix en sa faveur et contrer un éventuel mécontentement populaire* ».

Réconciliation nationale : incertitude sur l'amnistie. La compétence du Parlement de la Transition (composé de membres désignés et non élus) à trancher sur le sujet est mise en question par la vice-présidente du CST, Lanto Rakotomavo. Par ailleurs, la session en cours, qui doit s'achever le 26 octobre, ne permettrait pas d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour. Le sort des ex-détenus et exilés politiques demeure aléatoire. Les prétendants à l'amnistie risquent ainsi d'être privés de leur droit à se présenter aux élections communales du 20 décembre. Dans le camp des principaux concernés, le général Jean Emile Tsaranazy a révélé qu'environ 500 anciens détenus et exilés politiques ont formé un bloc pour appuyer leur revendication. Poursuivis en justice dans des affaires afférentes à la période 2002- 2008, ils réclament une amnistie générale avant les différentes échéances électorales.

Les 3 mouvances tentent à nouveau d'occuper le terrain. Elles entament des démarches officielles pour tenir des manifestations au jardin d'Ambohijatovo, un lieu symbolique du début de résistance contre HAT, et au Palais des sports de Mahamasina. Dans la lettre signée par Fetison Andrianirina adressée à la commune, la préfecture de police et la gendarmerie, elles mettent en avant la liberté d'expression comme l'un des motifs de la demande. « *Il est temps pour les Malgaches d'exprimer leur opinion pour qu'ils puissent se sentir responsables de l'avenir du pays. Ils auront du mal à comprendre le musellement par le biais des intimidations de toutes sortes* », met-elle en garde.

Affaire de la tentative d'attaque contre le palais de Mahazoarivo : le procès est renvoyé à la prochaine session. La justice demande l'implication préalable du colonel Rabezandry et du lieutenant-colonel Rajoelimanana, en tant qu'accusés de la tentative de coup d'Etat. Une délégation judiciaire sera ordonnée afin que la gendarmerie procède à leur recherche. Les 21 détenus dans cette affaire restent incarcérés, ils n'ont pas obtenu la liberté provisoire.

« *Didier, Tantely et Pierrot : un triumvirat qui fait peur* », titre *La Gazette*. Après l'annonce de la demande de report du référendum faite par Pierrot Rajaonarivelo, président du MDM, certains soupçonnent un « *deal* » entre lui et l'ancien Premier ministre, Tantely Andrianarivo, issu comme lui de l'Arema. Ces deux personnalités sont accusées d'être de mèche avec l'amiral Ratsiraka, avec en ligne de mire leur retour au pouvoir.

22 octobre : les partisans du « Non » au référendum dépourvus de moyens. La sous-information de la population risque de favoriser un réflexe « plébiscitaire ». Le gouvernement d'union nationale ne verra pas le jour.

Otrikafo : « Nous ne pouvons faire campagne faute de moyens ». L'association est la seule organisation à militer pour le « Non » au référendum et la seule à avoir constitué un comité pour le « Non ». Ses dirigeants déclarent : « *À l'image de la population qui vit dans la pauvreté, nous rencontrons des difficultés matérielles. Nous ne disposons pas de voitures 4x4 ni de camions pour attirer l'attention des gens. Nous ne pouvons pas non plus faire de publicité, faute de moyens* »

Parti Vert Hasin'i Madagasikara : pas de consigne de vote au référendum. Il se démarque ainsi de tous les partis représentés au sein du CST et du Congrès [*Saraha Georget Rabearisoa a été nommée membre du CST et élue présidente de la commission Environnement*]. La formation politique ne donne pas de consigne de vote. « *La raison en est simple : il est difficile d'orienter le vote d'un électeur sur un choix alors qu'il ne sait même pas pourquoi* », explique-t-elle. En province et en brousse la population ne connaît pas le projet et « *ces gens pensent que voter Oui, c'est voter pour*

Rajoelina, et voter Non, c'est élire Ravalomanana». Le parti ne prône cependant pas le boycott. Il ne cache pas ses inquiétudes sur ce qui se passerait en cas de victoire du « Oui ». « *La victoire du Oui confirmerait le pouvoir du président Andry Rajoelina. Par contre, personne ne peut expliquer les conséquences du triomphe du « Non »* », déplore-t-elle.

Le gouvernemental d'union nationale attendra. Il n'y aura pas de remaniement avant le référendum constitutionnel du 17 novembre, en dépit de la résolution adoptée à la « *Conférence nationale* ». L'Express remarque qu' « *avec le choix de retarder le remaniement ou le changement de gouvernement, c'est selon, le temps risque de manquer dans la mesure où le calendrier électoral restera chargé jusqu'aux présidentielles du mai 2011* ». Il est vrai que cette question du remaniement serait délicate à aborder, aucune clé de répartition n'ayant été définie pour constituer la nouvelle équipe et désigner le nouveau Premier ministre.

Médiation de la CNOSC : Roland Ratsiraka non-partant. « *Il est inutile de s'engouffrer dans d'autres perspectives alors que le processus malgacho-malgache est déjà en marche* », soutient le président du parti MTS. « *Cette rencontre politique que compte concocter la CNOSC ne mène plus le pays nulle part en matière de résolution de crise* », poursuit-il, sans s'opposer toutefois à ce que les membres du parti y participent à titre personnel.

23 octobre : Andry Rajoelina lance en grande pompe son programme social « Tsenamora » et confirme son refus de toute nouvelle tentative de négociation. Les 3 mouvances, interdites de manifestation au centre-ville, se replient sur un culte de prière à la Nation organisé par des ecclésiastiques. Le GTT mis en cause dans une « tentative de déstabilisation ».

Lancement des projets sociaux d'Andry Rajoelina au gymnase de Mahamasina sur un air de propagande. Après les hôpitaux et les stades, il démarre en force le programme des centrales d'achat « *Tsenamora mitsinjo ny Malagasy* » en organisant un grand meeting au gymnase de Mahamasina, lieu symbolique de son premier bras de fer avec Marc Ravalomanana, normalement réservé à des manifestations sportives ou culturelles. « *Les amis ne laissent jamais tomber, surtout en période difficile* », rappelle-t-il au cours d'un discours retransmis en direct sur les médias publics, afin d'illustrer son programme destiné aux populations défavorisées de la capitale, au profit desquelles il annonce d'autres projets, entre autres, un programme de logements sociaux (« *Tranamora vidy* ») et « *d'autres initiatives pour moderniser la capitale* ». Il promet également de sillonner les quartiers pour « *apporter des solutions* ». Il lance ainsi un défi à ses détracteurs : « *Laissez-nous d'abord apporter notre contribution pour aider les Malgaches, nous nous mesurerons après* », brave-t-il. Il continue pourtant de cultiver le flou quant à l'éventualité de sa candidature aux présidentielles. L'Express note l'absence à la manifestation du gouvernement et des chefs d'institution, comme si l'initiative n'engageait que les partisans de Tgv et ses représentants au Parlement de la Transition. Le groupement nationaliste Otrikafo a vigoureusement critiqué ce lancement médiatisé : « *le chef de la Transition reprend les mauvaises habitudes héritées des régimes précédents, c'est-à-dire la pratique des inaugurations officielles lors de la campagne électorale pour s'attirer les bonnes grâces des électeurs* », a-t-il déclaré. La Gazette souhaite que la CENI se prononce sur la conformité de ce rassemblement avec le Code électoral.

Les partisans des trois mouvances vont investir le théâtre de verdure d'Antsahamanitra à l'occasion d'un culte de prière à la Nation. Les organisateurs, des ecclésiastiques en majorité issus de l'Église Fjkm, se défendent de faire de la politique tout en critiquant les tenants du pouvoir. Les 3 mouvances n'ont pas pu obtenir l'autorisation de se réunir au jardin d'Ambohitato ou au Palais des Sports de Mahamasina, lieux réservés à des manifestations culturelles, sportives ou aux loisirs. La préfecture de police et la commune d'Antananarivo, leur avaient attribué le stade vert d'Analamahitsy mais ils ont décidé de ne pas occuper ce lieu et ont préféré répondre à l'appel du groupement des chrétiens, qui a choisi comme thème du rassemblement : « *le moment est venu* ». Selon les explications des organisateurs, « *la population vit dans la souffrance et la liberté de s'exprimer est bafouée* ». L'ombre du « *Mouvement des Ecclésiastiques* » plane de nouveau. Des arrestations, des troubles ainsi que le triste épisode du Fort Duchesne et ses quatre morts de part et d'autre au mois de mai ont émaillé le parcours de ces pasteurs issus de l'église réformée Fjkm et ralliés à la cause de Marc Ravalomanana.

Sécurité renforcée pour le président de la Transition. Un site proche du régime justifie ainsi les mesures prises : « *des recrutements de militaires se déroulent actuellement en France pour fomenter*

des troubles à Madagascar. Depuis plusieurs jours, les bruits sur l'existence d'une grande opération de déstabilisation à mener à Madagascar, qui se préparerait de l'extérieur courent, ils se font de plus en plus persistants». Le site accuse certains membres du GTT de procéder au recrutement d'anciens militaires malgaches en France, dans le but de renverser le président de la HAT. Selon ce site, « le recrutement se fait surtout dans la partie sud de l'hexagone, à Toulouse et à Bordeaux, mais apparemment, les recruteurs ont du mal à convaincre, [...] raison pour laquelle les membres du GTT ont recours à des militaires étrangers » au faciès proche de celui de Malgaches. Des membres du GTT seraient déjà présents à Madagascar pour jouer le rôle de précurseurs.

Andry Rajoelina : refus catégorique de se rendre à Nosy Be pour une éventuelle rencontre entre les 4 chefs de file des mouvances initiée par la CNOSC. Il déclare : « Libres à ceux qui envisagent de faire du tourisme de se déplacer pour Nosy Be, mais je ne serai pas de la partie. [...] La communauté internationale exige pour accorder sa reconnaissance, l'inclusivité, et je ne vois pas d'autre schéma d'inclusivité que celui appliqué actuellement. Alors pourquoi se rendre à Nosy Be ? ». Une position qui n'est pas sans rappeler, d'après *La Vérité*, son refus de se rendre à Pretoria pour rencontrer les chefs de file des trois autres mouvances.

Retour de Didier Ratsiraka : un accueil grandiose se prépare. L'amiral serait attendu à Ivato à la fin du mois. « Ses partisans en province rejoindront la capitale pour l'accueillir et lui manifester leur attachement. Cela impose une sérieuse coordination logistique », a confié une source proche de l'organisation. Le déplacement de l'ancien Premier ministre Tantely Andrianarivo dans les régions peut s'analyser comme une préparation de l'opinion sur le retour des exilés, dont Didier Ratsiraka.

« **Philippe Verdon : un « mercenaire » arrêté** », titre *La Gazette*. Le ressortissant français a été intercepté par la FIS après quelques jours de traque et expulsé. Frappé en 2008 d'une expulsion assortie d'une interdiction d'entrée sur le territoire, à la suite d'un différend avec la société Assist Développement d'Alain Moyon, un proche de la famille Charles Rabemananjara, le Premier ministre de Marc Ravalomanana, il est revenu récemment au pays avec un faux passeport et sous un nom d'emprunt. Le quotidien croit savoir qu'il a été accueilli à l'aéroport par Monja Roindefo, avec qui il est en relation depuis 2007 et chez qui il aurait logé. Philippe Verdon serait un mercenaire actif dans la zone de l'océan Indien et en Afrique. En 2002, le lieutenant du célèbre Bob Denard il a été impliqué dans une tentative de renversement du chef d'Etat comorien, le colonel Azali. Il aurait été conseiller de l'amiral Ratsiraka et aurait aidé celui-ci à réintégrer le pouvoir en 1997. Il a ensuite retourné sa veste et en 2002, il a donné un coup de main à Marc Ravalomanana dans l'opération qui a abouti à la fuite précipitée de l'amiral en France. Entré dans les bonnes grâces de l'ex-Pdg de Tiko, il a résidé dans l'île, y fondant des sociétés. Implanté dans le sud il a créé une société minière qui exploite du béryl et de l'émeraude. M. Verdon a fait son retour dans l'île à un moment où couraient de fortes rumeurs de complot et de coup d'Etat. Et le journal de conclure : « Son cas ressemble à celui d'un Français lui aussi brutalement expulsé par le régime Ravalomanana, et qui coule aujourd'hui un séjour tranquille dans la capitale : le père Sylvain Urfer ». Des collaborateurs du président de la HAT n'hésitent pas à affirmer que le « mercenaire » est en terre malgache dans le dessein de fomenter un coup d'Etat armé. Le ministre de la Sécurité intérieure, Rakotomihantarizaka Organès, a nié toute implication dans l'affaire. Le commissaire de la PAF qui a permis à Philippe Verdon d'entrer sur le territoire malgache a été démis de ses fonctions.

24 & 25 octobre : le président de la HAT obtient le soutien moral du père Pedro. Le processus électoral fait l'objet des critiques de Tantely Andrianarivo et de Monja Roindefo.

Andralanitra : Andry Rajoelina et le père Pedro Opeka main dans la main. Le centre Akamasoa est un des bénéficiaires du « Tsena mora ». Le président de la HAT poursuit sa campagne de séduction. Il s'affiche avec le père Pedro, fondateur de l'association « Akamasoa » et lui apporte un appui matériel. Ce dernier lui renvoie l'ascenseur en lui offrant sa caution morale. « Je suis Andry, votre pilier et ami. Et vous, vous êtes mes compagnons », a-t-il déclaré. Il s'est rendu du côté du dépotoir dont l'aménagement fait toujours partie des souhaits du père Pedro et lui a décerné la distinction de commandeur de l'Ordre national. En retour, le prêtre a déclaré : « Nous soutenons celui qui nous appuie et qui nous aime. [...] Nous allons informer le monde que nous collaborons avec le gouvernement », promet-t-il à un régime en mal de reconnaissance internationale. En se rendant à Andralanitra, Andry Rajoelina semble avoir obtenu ce qu'il voulait, à savoir la caution morale d'une personnalité admirée et reconnue par l'opinion nationale et internationale. [En 2002, déjà, le père

Pedro s'était rendu à l'étranger pour légitimer le combat de Marc Ravalomanana contre le régime Ratsiraka, contribuant ainsi au basculement de l'opinion aussi bien nationale qu'internationale].

Le processus électoral fait l'objet des critiques de Tantely Andrianarivo et de Monja Roindefo.

Les deux personnalités auraient manifesté leurs ambitions. Les deux anciens Premiers ministres mènent chacun une offensive de charme en province. Le dernier Premier ministre de Didier Ratsiraka a déclaré à Mahajanga : « *Le processus ainsi que le calendrier électoral ont besoin de réflexion. Quatre élections sont programmées pendant une période de six mois durant laquelle quatre mois sont pluviaux* ». Il suggère le report de ces scrutins. Son meeting a pu se tenir malgré l'interdiction des autorités locales. Les forces de l'ordre, inférieures en nombre, n'ont pas pu s'y opposer. À Toamasina, Monja Roindefo a réuni une foule importante pour affirmer que le prochain référendum « *n'apportera aucun changement réel et durable pour la nation malgache* ». Il a appelé les Malgaches au blocage de ce scrutin. Monja Roindefo a rappelé que selon lui, il reste le Premier ministre de cette transition tant que la Charte de Maputo et l'Acte additionnel d'Addis-Abeba n'ont pas été adoptés et exécutés. Son successeur devrait être Eugène Mangalaza, comme il est stipulé dans ces deux textes. Pierrrot Rajaonarivelo, lui aussi en meeting à Toamasina, a renouvelé sa demande de report du référendum.

Fetison Rakoto Andrianirina : « *Référendum de la HAT, rejeté par les Malagasy et la communauté internationale* ». Pour le porte-parole de la mouvance Ravalomanana, ce processus électoral ne répond à aucune des exigences d'une consultation électorale transparente et respectueuse des principes démocratiques. Il émet le souhait que « *le processus initié par la CNOSC, avec l'appui de la communauté internationale aboutisse le plus rapidement possible* ». Et de rappeler qu'« *il ne suffit pas d'avoir mis en place les Institutions de la Transition, non consensuelles, pour espérer une sortie de crise. Le pardon et la réconciliation sont, parmi les clés de voûte susceptibles de conduire au retour à l'ordre constitutionnel pérenne* ».

Grève de la faim : le colonel Raymond Randrianjafy et ses hommes, incarcérés après les événements du 20 mai à la FIGN, ont entamé une grève de la faim le 21 octobre. L'une des raisons évoquées étant que « *la Justice est loin d'être indépendante en suivant aveuglément les directives de ceux qui se targuent d'être les tenants actuels du pouvoir* ».

Ordre des avocats : un des avocats de Marc Ravalomanana élu comme bâtonnier. Me Radson Solo remplace le bâtonnier sortant, Me Hery Rakotomanana, l'actuel président de la CENI. Le nouveau bâtonnier entend poursuivre les projets de son prédécesseur, avec un élargissement des partenariats entre l'Ordre et les associations d'avocats à l'étranger. Lors du scrutin, le nouveau bâtonnier a pris le meilleur sur Me Ratovondrajao. Ce dernier est généralement perçu comme un pro-Rajoelina puisque lors d'une conférence de presse récente, il a tiré à boulets rouges sur la grève des magistrats. Le pool d'avocats pro-Ravalomanana a fait une vive impression sur l'ensemble du barreau en portant l'affaire Tiko devant la justice internationale, en raison du fait que le groupe composé de 9 entités, possède des participations financières étrangères. Aux côtés de Me Hanitra Razafimanantsoa, souvent sur le devant de la scène, Me Radson Solo, qui a suivi des stages de droit aux Etats-Unis, est le fer de lance du pool.

26 octobre : des voix se font entendre en faveur d'une reprise des négociations. L'armée attentive à l'évolution de la situation politique et qui pourrait se poser à nouveau en recours.

Pr Alain Tehindrazanarivelo : « *Revenons aux négociations pour éviter les affrontements* ». Président du « *Groupe parlementaire pour la Réconciliation nationale* » au CST, l'ancien ministre de la Santé de la HAT constate un recul dans le processus malgacho-malgache de sortie de crise. Il aspire à l'accouchement, dans un délai raisonnable, du fameux gouvernement d'union nationale « *devant instaurer une meilleure fin de transition menant vers la IV^e République* ». Les négociations doivent reprendre avant la formation du gouvernement d'union. Il déplore lui aussi la précipitation avec laquelle a été élaboré le projet de Constitution.

La COSC redoute une aggravation de la crise politique. « *D'une part, les politiciens malgaches n'arrivent pas à trouver un compromis sur un quelconque terrain d'entente. D'autre part, la communauté internationale maintient son emprise et se refuse à reconnaître le régime actuel, qui d'une façon ou d'une autre, a sa part de responsabilité dans la situation actuelle* » explique Rajoelson

Josuet, membre de la plate-forme. Selon certains médias, soutiendrait la CNOSC dans sa préparation d'une nouvelle médiation.

Le général Noël Rakotonandrasana, ancien ministre des Forces armées, se déclare prêt à diriger une transition militaire si ses frères d'armes le lui demandent. « *Si les forces armées décident de prendre le pouvoir, j'accepterais volontiers de mener la Transition militaire, dans la mesure où cela permettra à Madagascar de sortir de la crise* » a-t-il lancé. Et d'ajouter que les politiciens ayant enchaîné échecs sur échecs, la grande muette pourrait finalement se décider à prendre le pouvoir. Le général revendique le droit de faire part de ses opinions personnelles sur des sujets politiques, étant « *un citoyen comme un autre* », du moment qu'il s'exprime en tenue civile. Ses reproches portent en premier lieu sur le comportement des parlementaires de la Transition, qui « *n'ont d'autres préoccupations que d'accéder au pouvoir et de se partager le butin* ». Il remarque que certains des signataires des accords d'Ivato ont été mis sur la touche et n'ont pas pu accéder à ces institutions. S'agissant du projet de Constitution, il déplore que la devise de la République ait été changée (de Liberté en Amour).par la HAT sans que cette question ait été abordée lors de la « *Conférence nationale* ». Un changement qu'il juge très contestable. Quant au projet « *Tsena Mora* », « *il n'est pas mauvais en soi mais il manque de vision. [...] Je suis presque sûr qu'après le référendum, ce projet va disparaître* ». Le ministre des Forces armées, le général Rakotoarimasy André Lucien, a lancé un appel à ses frères d'arme pour les mettre en garde contre des risques de manipulations politiques.

Le Parlement de la Transition accaparé par les négociations sur les indemnités de ses membres. A la veille de la clôture de leur première session, les nouveaux membres du Congrès et du CST ne sont toujours pas fixé sur le montant de leurs indemnités. Des négociations sont en cours avec le gouvernement, qui souhaite privilégier une politique d'économie dans la gestion du dossier.

« **Mgr Odon Razanakolona : candidat cardinal... oublié** », titre **La Gazette**. Il ne fait pas partie des 24 cardinaux nommés par Benoit XVI. Le quotidien rappelle que sa nomination aurait dû intervenir déjà en 2005, après le départ à la retraite du cardinal Razafindratandra. Depuis toujours, en effet, dans l'année même de sa nomination à la cathédrale d'Andohalo, l'archevêque d'Antananarivo était créé cardinal. Du temps de Marc Ravalomanana, on pensait que le Vatican n'a pas voulu nommer cardinal un archevêque qui entretenait des relations quasi-confliktuelles avec le chef d'Etat en place. Mgr Odon Razanakolona n'a pas voulu prolonger les liens privilégiés entre le chef de l'Eglise catholique et l'ex-PDG de Tiko, et avait ostensiblement pris ses distances vis-à-vis de Marc Ravalomanana. Ce qui a profondément irrité ce dernier. Pour ne pas donner l'impression de prendre parti dans le conflit, le Vatican n'aurait pas promu l'archevêque. Lors des événements de 2009, certains ont cru comprendre que Mgr Odon Razanakolona avait penché du côté du catholique Andry Rajoelina. Des événements qui ont conduit à la ruine du Ffkm, qui avait les faveurs du Vatican, et à la brouille entre Mgr Odon Razanakolona et les trois autres chefs d'Eglise. Enfin, on reprocherait à l'archevêque de n'avoir pas fait montre de vigilance dans l'affaire LOC (Liaison Office and Consulting), énorme scandale financier dans lequel, apparemment, la hiérarchie catholique a parrainé un bureau d'études en BTP qui a escroqué de nombreuses paroisses.

27 octobre : la question de l'amnistie risque de plomber le climat politique à l'approche des échéances électorales. L'ambiance redevient tendue.

Le processus menant à la concrétisation de l'amnistie reste en suspens. L'exécutif et le Parlement esquivent la question, provoquant une zone d'ombre dans la gestion du dossier. Nul ne sait si le projet peut être examiné par l'actuel Parlement de la Transition ou s'il faut attendre la mise en place d'un Parlement élu, sous la IVème République. Andry Rajoelina n'a pas été clair dans ses récentes déclarations à ce sujet. Il a seulement indiqué que la question relevait des assemblées. Le temps presse, dans la mesure où la « *Conférence nationale* » avait recommandé une amnistie sélective. Elle avait fixé l'adoption de celle-ci avant les élections. La session du Parlement de la Transition ne reprend que le 19 novembre et elle sera consacrée à l'examen de la Loi de finances 2011. Peut-il y avoir une session extraordinaire ? À l'image des membres de l'association des détenus politiques de Madagascar (ADPM), les personnalités touchées par ces tergiversations s'inquiètent du flou qui entoure cette question. L'ADPM tente de faire pression sur les autorités. « *La situation risque de se compliquer. Déjà, les résolutions de la Conférence nationale ne sont pas conformes à l'aspiration des congressistes pour une amnistie générale, pour la période entre 2002 et 2010* », rappelle un responsable de l'association. « *À ce rythme-là, je me demande quel sera le sort des*

anciens détenus graciés par Andry Rajoelina et qui disposent d'un poste à responsabilité au sein de la Transition », avance-t-il.

Les membres du Parlement de la Transition réclament des indemnités exorbitantes. *L'Express* revient sur les marchandages en cours entre les membres des deux institutions et le gouvernement. Il écrit : « *Le moins que l'on puisse dire est que les actuels locataires des deux chambres ne doutent de rien, financièrement et matériellement. Les chiffres avancés, même justifiés, sont élevés par rapport à la conjoncture* ». Les parlementaires exigent les mêmes traitements que leurs prédécesseurs de la HAT et les membres du Congrès veulent être placés sur un pied d'égalité avec ceux du CST. Un parlementaire admet que les montants revendiqués sont exorbitants. Selon lui, certains membres de l'ancien HAT avaient 6 domestiques, 2 chauffeurs, 4 véhicules, 11 millions Ar de salaire mensuel et près de 6 millions Ar d'indemnités. Le ministre des Finances a fait connaître son refus de satisfaire ces exigences. Le président du CST, le général Dolin a affirmé ne pas être au courant de ces prétentions.

« Cacophonie ambiante » titre Sobika. « *A l'approche des échéances électorales, l'ambiance politique redevient tendue : grenades au domicile du MAE, affaire Verdon, proche de Monja Roindefo, demande de report du référendum par Pierrot Rajaonarivelo, demande de manifestation à Ambohitovo des 3 mouvances (refusée), le camouflet subi par Rajemison au Sommet de la francophonie de Montreux, un général (Rakotonandrasana) qui annonce ne pas être contre un directoire, [...] etc...On est loin d'une atmosphère consensuelle. Au contraire, chacun avance son schéma ou ses doléances. La venue prochaine de Didier Ratsiraka devrait ajouter une nouvelle voix dans cette cacophonie politique. Du coup, on « entend ça et là » des demandes de report du référendum du 17 novembre, alors que la CENI a déjà annoncé l'impression des millions de bulletin nécessaires. Tant qu'on ne s'attaquera pas au fond du problème actuel, qui est la réconciliation nationale, ce qui implique l'amnistie, nous ne pourrons espérer une solution politique acceptée de tous. Si on règle le problème de la réconciliation nationale, on règle tous les problèmes de Madagascar. Mais si cette réconciliation se fait à la va vite, de manière bâclée, cela ne fera qu'empirer* ».

28 octobre : la hiérarchie militaire en appelle une nouvelle fois à l'unité des Forces armées. L'annonce du retour de Didier Ratsiraka créé un regain de tension. Tantely Andrianarivo, interlocuteur crédible de la France ?

La hiérarchie militaire en appelle à l'unité des Forces armées. Elle dénonce l'existence d'initiatives visant à déstabiliser la Grande muette. Aussi lance-elle une mise en garde pour couper l'herbe sous les pieds d'éventuels fauteurs de troubles. « *Nous sommes les derniers remparts. Personne n'a intérêt à diviser l'Armée, comme personne n'a intérêt pour un coup d'Etat* », déclare le ministre, le général Lucien André Rakotoarimasy, appuyé par son collègue de la gendarmerie, qui évite cependant d'évoquer l'existence d'une quelconque menace pour expliquer son intervention médiatique. « *C'est seulement une prévention. Il faut toujours rester vigilant. Nous n'attendons pas que les choses arrivent, pour réagir* », précise l'ancien directeur de cabinet militaire d'Andry Rajoelina. Certains observateurs n'écartent pas un lien, parmi tant d'autres, entre l'intervention de la hiérarchie militaire et l'annonce du retour de Didier Ratsiraka, qui bénéficierait de solides appuis dans l'armée.

Roland Ratsiraka, vice-président de la HAT, refuse de retourner à la table des négociations. Des représentants de la CNOSC ont tenté en vain de la convaincre.

Affaire FIGN : le commandant Andriamanantena Willem sous mandat de dépôt. Le dernier des officiers, recherché dans le cadre de la mutinerie de Fort Duchesne, s'est rendu à la gendarmerie après des mois de cavale. Les auteurs de cette mutinerie sont tous actuellement sous les verrous, à savoir le colonel Andrianjafy, le lieutenant-colonel Jaonary et le commandant Willem Andriamanantena.

Référendum : les forces de l'ordre intimées à voter par le ministre de la Sécurité intérieure, Organès Rakotomihantarizaka. Il déclare : « *Les policiers et leurs familles sont ardemment sollicités à participer massivement au référendum et ce, pour témoigner de leur fidélité à Andry Rajoelina qui a jusqu'ici mené le mouvement populaire là où il faut* ».

Tantely Andrianarivo a été l'hôte à dîner de l'ambassadeur de France, Jean-Marc Châtaigner, révèle *LOI*. Il a été reçu en compagnie de plusieurs ambassadeurs occidentaux, de représentants du système des Nations Unies et de la Banque mondiale. Deux diplomates français, Marie-Annick Bourdin et Jacques Forestier, ainsi que l'homme d'affaires Philippe Fontayne, considéré comme une éminence grise de l'ambassade, étaient également présents. *LOI* a assimilé cette séance à un « *examen de passage réussi* ». Ce dernier est-il vraiment le joker de la France ?, s'interroge *La Gazette*.

29 octobre : pressions sur la HAT en faveur de mesures d'amnistie préalables aux municipales

Amnistie et mesures d'apaisement : les notables et l'association Finona [*organisatrice de la « Conférence nationale »*] rappellent au président de la HAT que la « *Conférence nationale* » s'était prononcée en faveur d'une amnistie précédant les élections, de mesures d'apaisement et de la constitution d'un gouvernement d'union nationale. Andry Rajoelina aurait fait part de sa volonté de s'y conformer mais aucune décision n'a pourtant été prise à l'issue de la rencontre. Une session extraordinaire du Parlement pourrait être convoquée à cet effet, à moins que l'amnistie ne soit décidée par voie d'ordonnance. On évoque aussi la possibilité d'un report des municipales pour régler ce dossier et permettre à ceux dont le casier judiciaire n'est pas vierge de se présenter. Jean-Eugène Voninahitsy, membre du Congrès et président du RPSD Vaovao a menacé de quitter la Chambre basse si l'amnistie n'était pas adoptée avant l'ouverture de la prochaine session parlementaire.

Des parlementaires français pour la levée des sanctions. Le premier ministre Camille Vital a tenu une réunion avec une délégation de parlementaires français œuvrant dans le cadre de la coopération franco-malgache et à travers l'association Madagascar Développement Plus (MDP), qui associe des parlementaires français, des opérateurs économiques et le Madagasikara Mandroso (Maman) d'Yvette Sylla. Andry Rajoelina a également reçu les délégués. S'exprimant sur les retombées de la crise, le président de la délégation, le député Michel Lejeune (UMP), a déclaré : « *Nous sommes opposés aux sanctions économiques internationales dont nous demandons la levée immédiate car le peuple malgache en général ne mérite pas ces sanctions* ». Il souligne que « *la France est un des rares pays à avoir maintenu son aide financière* », par le biais notamment de la coopération décentralisée. La délégation se déclare en faveur d'une sortie de crise par la réconciliation nationale et un accord interne malgache-malgache. Le président du MDP, Jacques Blache, a rencontré l'ambassadeur de France. L'arrivée d'une importante délégation en vue de renforcer la coopération franco-malgache a été annoncée. Yvette Sylla a révélé que les membres de l'association plus vont rencontrer Nicolas Sarkozy afin de plaider la cause malgache. Ils vont aussi demander une rencontre avec le président de l'OIF, Abdou Diouf, afin que les sanctions contre Madagascar soient levées, afin d'épargner des souffrances inutiles à la population.

Meeting des 3 mouvances annulé faute d'autorisation. Le rassemblement devait se tenir au jardin d'Ambohijatovo. Les partisans se sont repliés comme à l'accoutumée sur le Magro de Behoririka.

Les ministres envoyés sur le terrain en mission de sensibilisation pour le référendum. Madeleine Ramaholimihaso du SeFaFi craint que ces déplacements destinés à inciter les citoyens à voter ne prêtent à confusion et soient interprétés comme de la propagande en faveur du « *Oui* ».

30 octobre : L'association des maires conteste la tenue des municipales. Tensions sociales persistantes dans la magistrature et l'enseignement supérieur.

L'association des maires (AMM) va de nouveau se mobiliser pour contester la tenue des élections municipales. « *Nous ne déposerons aucune candidature aux élections des maires du 20 décembre. Nous ne démissionnerons pas non plus de nos fonctions* », a annoncé son président, qui se prévaut de l'adhésion de 900 maires. Une position qui pourrait s'analyser comme une abstention à la course à leur propre succession. La mise à l'écart des maires élus par le biais de leur démission constitue selon lui « *une sorte de coup d'État* ». Outre l'obligation qui leur est faite de démissionner pour pouvoir se représenter, les maires dénoncent l'incapacité de la CENI de pouvoir organiser le scrutin en toute indépendance, ainsi que le choix de la date, qui se situe en pleine période de pluie (une résolution adoptée par la « *Conférence nationale* » excluait cette période) pour la tenue de scrutins.

Pety Rakotoniaina, PDS de la commune de Fianarantsoa, défie Andry Rajoelina en annonçant son intention de se présenter aux municipales, alors qu'il est sous le coup d'une condamnation non encore amnistiée. Le président de Tambahra indique que sa condamnation « *n'est pas encore définitive* » et que son dossier est encore « *entre les mains de la Cour de cassation* ». « *D'ailleurs, je crois que la question d'amnistie ne sera pas un obstacle. Je signe déjà des actes administratifs* », soutient-il, en référence à sa désignation par la Transition à la tête de la commune malgré sa condamnation pour vol de voitures, de faux et usage de faux. Petit à petit, Pety Rakotoniaina tend à se démarquer du régime. Son initiative récente en faveur de l'accueil dans sa commune de Tantely Andrianarivo avait déjà été perçue comme une marque de prise de distance. Sa déclaration s'inscrit dans le courant de pressions exercées sur la HAT en vue de régler sans délais la question de d'amnistie.

Les trois mouvances ont organisé un sit-in devant les locaux de la commune d'Antananarivo pour réclamer l'autorisation d'occuper la place d'Ambohijatovo, la fameuse « *Place de la démocratie* » tant convoitée. Ils rappellent que c'est Andry Rajoelina qui a baptisé ainsi la place. Lalatiana Ravololomanana et le révérend Andrianalijaona ont été reçus par le PDS. Il a été conclu que les trois mouvances pourront occuper le stade de Malacam à Antanimena deux jours par semaine. Le PDS a rappelé qu'« *un arrêté a décidé sur l'exclusivité du site d'Ambohijatovo pour le loisir et la culture* ».

L'ancien Premier ministre de la Transition, Monja Roindefo, accuse le pouvoir de jouer la diversion en attirant l'attention sur le dossier du « *mercenaire* » Philippe Verdon afin d'occulter les affaires d'État dont, entre autres, les détournements couverts par la présidence et le manque de transparence dans la gestion des finances publiques. Il critique la défaillance de l'IGE et du Bianco et menace de reprise en main de ces dossiers « *par le peuple* ».

Médiation : des rencontres officieuses entre la CNOSC et Lala Rasendrasahina, président de la Fjkm. La plate-forme souhaite s'informer sur les dissensions entre ses quatre leaders, nées de la crise politique de 2009. Elle se propose de les rencontrer séparément, avec l'espoir de pouvoir remettre en selle les Eglises dans la nouvelle phase de médiation qu'elle compte relancer.

L'ultimatum du Syndicat des Magistrats (SMM) expire. Le pouvoir n'a pas donné suite à la demande de relance des discussions sur ses revendications portant sur le règlement de l'indemnité liée à la fonction de juger. Un foyer de tension qui pourrait de nouveau s'embraser, estime *L'Express*.

Seces : « Les deuxièmes sessions et la rentrée universitaire seront suspendues ». Les enseignants membres du syndicat des enseignants-chercheurs radicalisent leur grève générale, qui compromet de plus en plus la prochaine rentrée universitaire. Toutes les activités pédagogiques et de recherches dans tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche du pays sont suspendues. Le syndicat exige la démission du ministre de l'Enseignement supérieur, à qui il reproche d'avoir diffamé ses membres. La direction du syndicat a démis de leurs fonctions ses leaders qui exercent des responsabilités au sein du ministère.

« Tsena Mora » : Certains produits déjà revendus. L'organisation des distributions de PPN par les fokontany soulèvent bien des difficultés. Les points de vente sont débordés et le mécontentement fuse chez les bénéficiaires, qui dénoncent le favoritisme de certains responsables. Des bénéficiaires se sont empressés d'organiser la revente de leur dotation dans des épiceries de quartier et parviennent à et en tirer de petits bénéfices.

Une délégation gouvernementale a effectué une visite officielle en Turquie, à l'invitation du gouvernement turc, qui souhaite partager avec Madagascar ses expériences dans le domaine de la construction de logements sociaux et d'autres infrastructures publiques, ainsi que dans la formation des techniciens.

« Ne pas sombrer dans le pessimisme », écrit l'éditorialiste de La Gazette. « *Les semaines se suivent et malheureusement se ressemblent à Madagascar. Effectivement, elles se ressemblent toutes, comme des jumelles. On ne sait plus si nous sommes au mois de décembre 2009 ou en octobre 2010. La crise fige, statufie nos mémoires, comme si le temps s'est brusquement arrêté. Aucune différence entre hier et avant-hier. Et demain sera pareil, comme après-demain. Ainsi de suite. Plus grave, la semaine prochaine s'ouvre sur la fête des morts... Seule nouveauté, le « Tsena mora », maigre consommation ou consolation, c'est selon. Le pays ne fait pas du surplace. Il recule.*

Dangereusement. Comment ne pas sombrer dans le pessimisme, face à ces mouvements, à ces officines qui s'agitent dans les salons tananariviens dans l'espoir de renverser le pouvoir actuel. Jean-Philippe Verdon, qui a défrayé la chronique cette semaine (à cause de nous), n'est qu'un maillon de cette opération de déstabilisation. Bizarre, ceux qui veulent faire un coup d'Etat n'ont jamais réussi, jusqu'à maintenant. Tous des nuls ? Dieu merci. Sinon... Sommes-nous condamnés à vivre, « ad vitam aeternam », dans la précarité, dans l'instabilité, dans l'insécurité et... dans la transition ? Cette situation nous enrage. L'île est sous perfusion. Pire : en réanimation. L'Union européenne, l'OIF (Organisation internationale de la francophonie), l'Union africaine, le FMI considèrent que Madagascar n'a plus sa place dans le concert des nations. Ce qui est le plus inquiétant, c'est de voir l'OIF dénigrer notre pays qu'elle estime comme une quantité merdique (eh oui !). Pourtant, on se tue ici pour défendre et promouvoir la langue française, à travers notamment la presse écrite. Nous ne sommes, cependant, jamais payés en retour. L'OIF préfère aider les médias togolais, tchadien, malien... Ce qui est encore triste : même RSF (Reporters sans frontières) accable, par le biais de son correspondant local, la presse francophone malgache. D'où la régression des médias malgaches dans le récent classement mondial relatif à la liberté de la presse... Ledit correspondant a peut-être raison, en voulant, entre autres, réhabiliter radio Fahazavana, car depuis la fermeture de celle-ci, il n'y a plus d'ambiance (explosive) à Tana. En effet, cette station s'est illustrée en donnant des conseils à ses auditeurs quant à la fabrication des cocktails Molotov. Il faut, donc, que radio Fahazavana (financée par Ravalomanana) soit de nouveau fonctionnelle. Et que ça saute ! »

DROITS HUMAINS, GOUVERNANCE

Projet de Constitution : absence de la Charte africaine des Droits de l'Homme. *Les Nouvelles* note que cette Charte ne figure ni dans le préambule ni dans le corps du projet soumis au référendum. Des analystes constitutionnels s'interrogent sur la signification de cette « omission », alors que cette référence figurait dans la Loi fondamentale antérieure. Un spécialiste en relations internationales se demande si cette absence peut signifier que l'Etat malgache compte ne plus reconnaître l'existence de l'Organisation continentale. Pour un autre constitutionnaliste, une fois ratifiée, cette Charte reste applicable, sauf disposition contraire. Pour d'autres, enfin, l'absence de cette disposition peut être expliquée par le fait que la DUDH constitue le traité international à partir de laquelle la Charte africaine a été adoptée. La ratification de la Déclaration universelle engloberait donc la ratification de la Charte africaine. (21/10)

Vers l'abolition de la peine de mort ? Une perspective ouverte par la ministre de la Justice, lors d'un atelier de formation sur les droits de l'homme organisé par l'Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes (ENMG). Un projet de loi abolissant la peine de mort serait à nouveau en cours d'examen [un projet similaire, poussé par l'ACAT, avait été examiné sous le régime précédent mais n'avait pas abouti]. Imbiky Anacllet, ancien ministre de la Justice, participait aux travaux. La Garde des Sceaux a fait référence à la Journée mondiale contre la peine de mort du 10 octobre. Le DG de l'ENMG a annoncé que ces ateliers seront décentralisés prochainement dans 4 grandes villes de la Grande Ile, à l'intention des praticiens. Selon lui, les us et coutumes sont les principales sources de non-respect des droits de l'homme, comme l'excision pratiquée sur les femmes musulmanes vivant à Madagascar. L'atelier a notamment pour objectif de s'assurer que les conventions internationales ratifiées par Madagascar sont respectées au niveau de la jurisprudence. (05/10)

Peine de mort : l'ACAT Madagascar poursuit son combat en faveur de l'abolition. « *La peine de mort assombrit la démocratie* ». Tel est le thème de la conférence-débat organisée par l'ACAT pour marquer la 8ème édition de la célébration de la Journée mondiale contre la peine de mort. *Midi* rappelle que si la peine de mort n'est plus appliquée à Madagascar (elle est commuée en travaux forcés à perpétuité), il n'en demeure pas moins qu'elle devrait être abolie. (07/10)

La Gazette rapporte que l'ACAT a mené une enquête à de la maison centrale d'Antanimora et rapporte que le nombre des condamnés à mort s'élèverait dans cet établissement à 185. *La Vérité* indique de son côté que ce chiffre de 185 correspond à celui des condamnés à la détention à perpétuité (substitué à la peine de mort qui n'est plus appliquée). A 90%, les crimes commis sont des meurtres mais il y eu aussi des condamnations pour des vols avec effraction, des viols et la fabrication de fausse monnaie. (11/10)

Droits des prévenus : méconnaissance des droits et violences physiques lors des enquêtes préliminaires. La célébration du 20e anniversaire de l'Association des Jeunes Avocats de Madagascar (AJAM) a fourni l'occasion de débattre des droits des prévenus et de la garde à vue. «

Les violences physiques surviennent principalement lorsque le prévenu n'est pas représenté par un avocat », explique la présidente de l'AJAM. Lors des arrestations, les prévenus subissent parfois des violences gratuites. Dans certains cas, ils n'ont même pas le temps d'alerter leur famille. Et sans connaissance de leurs droits, ils se laissent violenter sans protester. Le droit à la défense est ignoré. « 99% des personnes interpellées et amenées au poste de police n'ont pas et ne pensent pas à faire appel à une personne, et encore moins à un avocat pour l'assister ». Pourtant, l'officier de police judiciaire se doit d'avertir l'inculpé de son droit, sinon la procédure est nulle. Et, ajoute Midi, « cela constitue une violation de son droit. L'extorsion d'aveu lors des enquêtes préliminaires constitue également une grande violation des droits et est dénoncée par Amnesty International. Violence, torture, brûlure sont autant d'actes barbares pour soutirer des aveux ». [Fondée en 1990, l'AJAM regroupe les avocats qui ont moins de 10 ans d'exercice. L'association permet à ses membres d'améliorer leurs acquis grâce à des formations, et travaille en partenariat avec d'autres associations et ONG, dont l'ACAT. Ses membres participent à des études de cas et s'associent à des activités directement reliées aux droits de l'Homme tels que la visite des prisons]. (07/10)

Employées de maison expatriées au Liban : deux jeunes filles maltraitées au Liban sont rentrées au pays. Elles se sont égarées 3 jours à Johannesburg avant de rejoindre le pays. Au total, les rapatriés du Liban sont au nombre de 399, dont 63 pour la seule année 2010. (13/10)

Une mission gouvernementale se rendra au Liban du 31 octobre au 21 novembre. Elle sera conduite par un diplomate exerçant à l'ambassade malgache à Paris. Le communiqué informe que « cette mission gouvernementale va adopter, sur place et avec les autorités libanaises, les procédures de rapatriement des employées malgaches victimes de maltraitances ». Le pouvoir entend « mettre en place le mécanisme de protection des victimes devant les tribunaux libanais, par la prise en charge des frais et honoraires des avocats malgaches constitués à cet effet ». (15/10)

Fermeture de Radio Fototra : des responsables du ministère de la Communication, accompagnés de militaires en armes, se sont présentés en soirée au siège de la station, propriété de Saraha Georget Rabeharisoa, présidente du parti Vert Hasin'i Madagasikara, pour exécuter une lettre de mise en demeure ordonnant la suspension des émissions. Un site d'opposition s'interroge : était-il nécessaire et urgent de procéder à l'intervention à une heure tardive, avec un tel déploiement de force alors qu'un huissier aurait suffi pour exécuter la lettre de mise en demeure ? Le ministère de la Communication est accusé de faire de la discrimination dans son programme d'assainissement du monde de l'audiovisuel en suspendant les licences d'exploitation délivrée depuis 2009. Le site rappelle que Saraha Georget Rabeharisoa a déclaré sa candidature aux présidentielles et que la fermeture est intervenue moins de 48 heures avant le début de la campagne référendaire. Une semaine auparavant, elle avait dénoncé le fait que les électeurs soient tenus dans l'ignorance du texte intégral du projet de Constitution. (06/10)

Affaire Radio Soa Talily de Toliara : meeting avorté, un leader des manifestants recherché. Midi rapporte que le mouvement de ceux qui revendiquent la libération des 7 personnes emprisonnées dans la cadre de l'affaire ont dû renoncer au meeting prévu en raison des menaces que des éléments de l'Emmo-Reg en tenue civile ont fait planer sur les organisateurs. Relimby Mahafinaritse, chef Fokontany Tim, considéré comme le meneur du mouvement, a échappé à une tentative d'arrestation. (07/10)

Des notables de Toliara revendiquent la libération des 7 détenus. Les signataires de la déclaration rappellent que lors des confrontations au tribunal, aucun employé de la radio n'a pointé du doigt ces 7 personnes actuellement victimes de détention préventive qu'il juge arbitraire. (16/10)

Le comité Limby fait place à l'association Limby Liberté². Elle lance un appel « en faveur de la liberté d'expression et de l'engagement citoyen dans toutes les régions de Madagascar » et exige la libération des 7 amis d'Elimberaza Mandridake encore incarcérés à Toliara. L'association demande en particulier que « les idées émises par tous les districts lors du « Dinika santatra » soient diffusées par les autorités auprès du grand public » et que « les résolutions exprimées à l'occasion de toute forme de conférence convoquée ne soient pas dénaturées », comme cela se serait produit à l'issue de la « Conférence nationale ». Ses revendications portent en outre sur la liberté de manifestation et de grève, les fermetures « sélectives » de stations de radio privées, la transparence sur le pillage des ressources forestières. Elle appelle de ses vœux l'organisation d'une nouvelle conférence nationale, reconnue et acceptée par toutes les sensibilités politiques. (13/10)

² Cf blog Justmad, « articles remarquables » octobre 2010 - <http://storage.canalblog.com/85/38/448497/57971281.pdf>

Droits de l'homme : gendarmes et policiers approfondissent leur connaissance. 80 officiers de gendarmerie et de la police nationale participent à deux séminaires organisés par le CICR en vue d'approfondir leur connaissance des principes des droits de l'homme applicables aux opérations de rétablissement et de maintien de l'ordre. Ces séminaires font partie du programme de formation modulaire qu'organise l'ambassade de France depuis plusieurs années. Le CICR est présent de manière permanente depuis 8 ans à Madagascar, où il s'efforce notamment d'améliorer les conditions de vie des détenus et de soutenir la Croix-Rouge malagasy dans ses interventions liées aux situations de violence. (16/10)

RSF dénonce la fermeture d'environ 80 stations audiovisuelles³, en majorité des radios, ordonnée par la HAT. « *Sous couvert d'une opération dite « d'assainissement du paysage audiovisuel », le gouvernement malgache fait le grand ménage et censure une multitude de petites stations privées, toutes créées depuis 2009. L'organisation condamne une initiative qui, par son envergure, a de toute évidence valeur d'avertissement à l'intention des médias indépendants ou critiques du pouvoir actuel. Nous demandons le rétablissement, sans délai, des stations interdites ».* RSF estime que les justifications techniques mises en avant par le ministère de la Communication sont des arguments fallacieux. En effet, c'est de directeur de la Communication lui-même qui avait délivré les « *avis favorables* » à ces stations, lorsqu'il travaillait sous l'autorité de la précédente ministre de la Communication, Nathalie Rabe. (16/10)

Liberté de presse : Madagascar remonte dans le classement, selon RSF. La tension étant retombée d'un cran, le pays regagne logiquement des places. Mais Madagascar reste cependant au 116^{ème} rang du classement mondial. « *Les autorités de la Transition doivent montrer davantage de respect pour la presse en cessant d'emprisonner des journalistes comme ceux de Radio Fahazavana ou de suspendre des médias* », a déclaré RSF. En 2009, la Grande Ile avait perdu 40 places et se situait au 134^{ème} rang. (21/10)

Misère urbaine : le pire n'est pas d'avoir faim ou froid. Quand l'humiliation s'ajoute à l'exclusion. À Madagascar, les projets de développement sont généralement axés sur le monde rural. Pourtant, l'urbanisation grandissante commence à se poser en véritable défi pour le pays. « *Les bailleurs se sont trompés en n'investissant pas assez, et maintenant, c'est une véritable guerre que nous devons mener, si nous ne voulons pas que Tananarive se transforme en vaste bidonville* », a déclaré Jean-Jacques Helluin, directeur de l'Institut des Métiers de la Ville, lors d'une conférence-débat sur le thème « *défi urbain et défi de la misère à Madagascar* ». Pour illustrer ce thème, ATD Quart Monde a fait témoigner des familles parmi les plus défavorisées de la capitale, notamment des sans abris maintes fois délogés et déplacés, de maisons en cartons en décharges, et de décharges en quartiers insalubres. ATD Madagascar développe des actions de sensibilisation à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre. « *Le pire n'est pas d'avoir faim ou froid, mais d'être compté comme nul par une société indifférente voire féroce devant ses exclus* », pour l'une de ces familles. Le président d'ATD Quart Monde, Anselme Razanatsimba, se demande : « *Pourquoi avoir rajouté l'humiliation à l'exclusion ? À l'origine, il est vrai que ces personnes occupaient illégalement des terrains. Qu'on les en déloge est une chose, mais pourquoi détruire devant eux leurs cabanes et leurs affaires personnelles ? Pourquoi ne pas respecter leur dignité ?* » Jean-Jacques Helluin indique que 42 % du PIB national est généré par la seule ville d'Antananarivo. Pour lui, la capitale enregistre trois faillites : celle des penseurs de la ville, des pouvoirs et des bailleurs de fond dans la non-considération du défi urbain. Antananarivo compte actuellement 2,5 millions d'habitants (2008-2009), et fait donc partie des 300 plus grandes villes du monde. 2/3 des créations d'entreprises entre 2002 et 2008 se sont faites dans l'aire urbaine, ce qui a provoqué une forte migration en direction de la capitale⁴. (14/10)

Scolarisation des enfants : un taux d'exclusion en hausse de 35% dans la capitale. Les données recueillies auprès de l'Education nationale (CISCO) font état, pour l'année scolaire 2009-2010, d'un taux d'accès en 1^{ère} année de primaire de 83,07% et d'un taux d'accès en classe de 6^{ème} de 33,74%.

³ Cf blog Justmad, « *articles remarquables* » octobre 2010 - <http://storage.canalblog.com/73/30/448497/58029191.pdf>

⁴ Voir aussi le rapport réalisé par ATD Quart Monde Madagascar à la demande de la Banque mondiale, fin juin 2010 - http://www.atd-quartmonde.org/IMG/pdf/Rapport_WB_version_finale-30juin10-2.pdf

La Plate-forme société civile pour l'enfance (PFSC) mène depuis 2008 des études sur les facteurs d'exclusion scolaire à Antananarivo. (27/10)

Les agences spécialisées des Nations unies se disent préoccupées par la détérioration du système de santé et des autres services sociaux de base. Dans un communiqué conjoint, les représentants de l'Unicef, de l'OMS, du Fonds des Nations unies pour la population, font part de leur inquiétude quant à « *l'érosion des services de santé* ». Le représentant résident de l'Unicef, craint notamment l'éventualité d'un épuisement des stocks des médicaments essentiels, dans la mesure où, à l'entendre, un manque de commandes est enregistré. Il soulève également les problèmes rencontrés par les services spécialisés pour le traitement des cas de malnutrition sévère chez les enfants, ou encore la faiblesse de la capacité du pays à s'approvisionner en vaccins. La détérioration dénoncée se traduit également par une hausse de la mortalité maternelle. Cette situation est, entre autres, due à « *la réduction entre 20 et 30% du budget affecté au secteur Santé par rapport au budget initial* ». (26/10)

Centre d'assistance juridique et d'action citoyenne (Cajac) : le Centre a reçu 95 doléances depuis son ouverture au mois d'août, dont 15 portant sur des questions de corruption. La Justice arrive en tête des doléances, suivie par le service foncier des Domaines, la gendarmerie et la police. Le Cajac a été mis en place en vue d'assister et d'orienter les personnes victimes ou témoins de la corruption. L'objectif est de renforcer le pouvoir des citoyens dans la lutte contre la corruption en mettant à leur disposition une assistance juridique gratuite, qui respecte les règles de confidentialité. Il fait partie des 5 centres mis en place par Transparency International dans les pays francophones cette année à l'instar de Maurice, Cameroun, Sénégal et Niger, avec le soutien de l'UE. (22/10)

Lutte contre la corruption au concours d'entrée à la gendarmerie. Une convention a été signée entre le secrétaire d'Etat chargé de la gendarmerie et le directeur général du Bianco. L'organisme anti-corruption s'engage à apporter son assistance pour sécuriser le concours d'entrée dans la gendarmerie qui aura lieu le 30 octobre. Comme pour d'autres concours du même genre, celui-ci est entaché régulièrement de soupçons de fraudes. 600 postes sont ouverts au recrutement en 2010. (29/10)

Gouvernance - Indice Ibrahim 2010 : Madagascar est classé 29^{ème} sur 53 pays africains. Le pays a obtenu un score de 48 pour la qualité de la gouvernance en 2008-2009, un score inférieur à la moyenne régionale de l'Afrique australe qui est de 57, plaçant Madagascar au 10^{ème} rang sur les 12 pays de la région. Ce score est également juste en-dessous de la moyenne continentale qui est de 49, l'île Maurice étant considérée comme la référence en la matière et le Zimbabwe comme le moins performant. La Grande Ile se classe 31^{ème} sur 53 en matière de « *sécurité et souveraineté du droit* », une catégorie qui comprend les notions de sécurité des personnes, de corruption et de redevabilité sociale. Tandis que le pays occupe respectivement les 23^{ème}, 20^{ème}, et 40^{ème} position dans les domaines de la participation citoyenne et des droits de l'homme, du développement économique et du développement humain. D'une manière générale, les résultats du classement 2010 soulignent que « *les performances de gouvernance en Afrique s'améliorent en matière de développement économique et de développement humain, mais souffrent d'un recul démocratique* ». Plus précisément, cette régression est constatée dans les domaines des droits politiques, de la sécurité des personnes et de la souveraineté du droit. (05/10)

Indice 2010 de perception de la corruption de Transparency International : le recul est accablant pour Madagascar depuis 2 ans. L'organisation a procédé cette année à l'évaluation de 178 pays en fonction de la perception du niveau de corruption affectant leur administration publique et leur classe politique. L'introduction du rapport indique notamment : « *De réels changements de perception peuvent être constatés pour certains pays. [...] On observe un déclin des scores [...] pour la République Tchèque, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, Madagascar, le Niger et les Etats-Unis* ». La Grande Ile se classe 123^{ème}. Alors qu'en 2009 elle se situait au 99^{ème} sur 180 pays. Entre 2008 et 2010, la note a chuté de 3,4 à 2,6. Presque tous les secteurs publics sont touchés par ce fléau. (26/10)

ACTUALITE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Impacts de la crise politique

Plus de 300.000 emplois ont été perdus depuis le début de la crise, selon le responsable du BIT. Les entreprises franches représentent plus de la moitié des pertes. De son côté, l'Onu attend une implication de l'Etat malgache avant d'apporter son appui. (14/10)

Conjoncture : la situation des industries s'aggrave. Selon une enquête effectuée par le Syndicat des industriels de Madagascar (SIM) au mois de septembre, 80 % des chefs d'entreprise confirment l'aggravation des impacts de la crise entre le premier et le deuxième semestre. 47 % ont dû recourir à des compressions de personnel, 21 % envisagent la fermeture et 32 % le chômage technique. « *Le ralentissement de la consommation est ressenti de plein fouet au niveau des industries. À cela s'ajoutent la prolifération des importations et l'absence de mesures incitatives destinées à relever la tête après la crise* », analyse un responsable proche du milieu des industriels. Les mesures de relance tant attendues depuis 2009 tardent à se concrétiser. Les membres du SIM représentent plus de 46.079 emplois une centaine d'entreprises de taille moyenne issues d'une dizaine de secteurs. Beaucoup d'entre elles sont classées dans la catégorie des grandes entreprises qui représentent près de 80 % de la recette intérieure. (26/10)

Financement du Trésor public : les BTA ne trouvent pas tous preneurs Lors des deux dernières séances du marché des bons du Trésor par adjudication (BTA), les détenteurs de capitaux n'ont pas répondu très favorablement aux offres annoncées. Les offres soumises par les souscripteurs n'atteignent qu'un peu plus de la moitié des offres émises. Cette réserve peut résulter d'un manque de confiance des détenteurs de capitaux à l'égard du Trésor, plus précisément de sa capacité de remboursement, mais il elle peut aussi trouver son origine dans la diminution de la liquidité bancaire provenant de l'augmentation des crédits accordés à l'économie par les banques, hypothèse qui semble confirmée à l'heure actuelle. Quoi qu'il en soit, écrit *Les Nouvelles*, les différentes revendications salariales qui ont marqué la vie nationale récente amènent à se poser des questions sur la capacité du gouvernement à les satisfaire. Or les BTA constituent l'une des principales sources de refinancement de l'Etat. (12/10)

Pour le FMI, l'Afrique est repartie, Madagascar fait exception, avec la Guinée équatoriale. Les chiffres publiés par l'institution soulignent le retour à une croissance de 5 % en 2010. Les politiques macroéconomiques saines mises en place par la plupart des États avant la crise n'y sont pas étrangères. Du nord au sud, blanche ou noire, l'Afrique est repartie. Fini les récessions de l'année 2009 au Gabon, au Botswana ou en Afrique du Sud. Les chiffres publiés par FMI sont éloquentes : le Maghreb, qui croissait de 2,4 % en 2009, est passé à la vitesse supérieure et devrait progresser de 5 % en 2010 et de 4,6 % en 2011. L'Égypte accélère : 4,7 % en 2009, 5,3 % en 2010 et 5,5 % en 2011. En Afrique subsaharienne (5 % en 2010 et 5,5 % en 2011), la pluie de chiffres favorables est tout aussi spectaculaire. On y trouve bien sûr des « *petites Chine* » : les champions pétroliers comme le Congo (10,6 % cette année) ou le Nigeria (7,4 %), mais aussi les nations les plus pauvres comme l'Éthiopie (8,5 % en 2011) ou la Tanzanie (6,7 %). Malgré son instabilité politique chronique, la Côte d'Ivoire affiche un 4 % tout à fait honorable. Les seules économies du continent qui croissent à un rythme « *à l'européenne* », inférieur à 2 %, sont Madagascar et la Guinée équatoriale. (18/10)

Dans son rapport de conjoncture d'octobre, le FMI confirme la situation préoccupante et singulière de Madagascar. Après avoir cru de 7,1% en 2008, le PIB réel a été négatif en 2009 (-3,7%) et le sera aussi en 2010 (-2,0%). La croissance pourrait toutefois reprendre en 2011 si les hypothèques politiques sont enfin levées. Le PIB réel par habitant a quant à lui chuté encore plus fortement en raison de la pression démographique (-6,2% en 2009, prévision de -4,5% pour 2010. En 2008, la croissance avait été de +4,3%. Pour 2011, cet indicateur serait légèrement positif (+0,2%). (26/10)

Relations avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales

Commerce régional : Madagascar quittera-t-elle la SADC ? Cette question a été maintes fois posée après les événements qui ont marqué la participation de la délégation malgache à la réunion sur les OMD organisée par les Nations unies. Une décision de repli de Madagascar aurait des conséquences économiques et commerciales difficiles à évaluer par manque de données récentes. Mais les informations exploitables font apparaître un net déséquilibre de la balance commerciale de Madagascar avec l'organisation régionale, bien que ces échanges régionaux sur un marché de plus de 200 millions d'habitants représentent encore une part minime du commerce extérieur malgache (4% des exportations en 2007, 10% des importations). La barrière de la langue est souvent mise en avant pour expliquer cette faiblesse des relations commerciales régionales. On peut aussi évoquer la

part prépondérante que conserve la France dans les échanges extérieurs et la montée en puissance des relations de la Grand Ile avec l'Asie.

La Banque mondiale accable la gestion économique et financière du régime : la récente note économique de la Banque met en question l'opportunité et l'efficacité à court et moyen terme des décisions prises au niveau macroéconomique, du Marché interbancaire de devises (MID) et des investissements. La construction de stades et d'hôpitaux, entre autres, est au cœur de ses critiques. Des projets dont le choix n'a fait l'objet d'aucun processus de concertation avec les entités concernées et qui, pourtant, vont accaparer la grande partie des ressources fiscales du pays dont les 100 millions de dollars issus du projet d'exploitation du fer de Soalala. Les futurs coûts d'entretien et de fonctionnement de ces infrastructures ne sont pas prévus. La gestion du cours de change n'est pas non plus épargnée. Le rapport a révélé l'intervention de la Banque centrale sur le MID à la fin du mois d'août par une injection de devises. Une intervention qui explique l'appréciation inattendue de l'aryari. Il en est résulté une stabilité relative des prix, notamment du pétrole mais la BM attire pourtant sur le coût d'une telle politique qui s'élève à 30 millions de dollars sur 2 mois, soit une perte de 200 millions de dollars sur la réserve en devises sur un semestre. Le rapport critique enfin l'affectation d'une grande partie des ressources de la Loi de finances rectificative à la présidence, avec une chute importante des crédits affectés à l'éducation et à l'environnement et aux forêts. (15/10)

Sommet de la Francophonie : « *Les coups d'Etat et Francophonie sont désormais incompatibles* ». La présidente de la Confédération suisse Doris Leuthard a donné le coup d'envoi du XIIIème Sommet de la Francophonie à Montreux. Elle s'est félicité du fait que, depuis les engagements politiques de Bamako en 2000, « *coups d'Etat et Francophonie sont désormais incompatibles* ». Elle a appelé « *à une restauration rapide de l'Etat de droit dans les pays suspendus* » de l'OIF, soit la Guinée et Madagascar. Prenant le contrepied d'organisations non gouvernementales, le Premier ministre du Québec, Jean Charest, a souligné qu'il fallait faire preuve de patience envers les pays de la francophonie peu soucieux de démocratie et de défense des droits humains. Cette tolérance explique la présence, à Montreux d'hommes forts comme le président de la Guinée équatoriale, Teodoro Obiang, qui a été chaleureusement accueilli, estime *La Presse* (Suisse). (23/10) Les chefs d'Etat et de gouvernement demandent « *à l'ensemble des acteurs malgaches [...] de tout mettre en œuvre pour favoriser [...] un dialogue ouvert à tous* ». Ils souhaitent voir une opportunité « *pour définir, dans un esprit de consensus, les modalités réalistes d'une sortie de crise et la tenue, dans les délais les plus proches, d'élections libres, fiables et transparentes, acceptées par toutes les parties et soutenues par la communauté internationale* ». Pour *Tribune*, le processus mis en œuvre jusqu'à présent par le pouvoir Andry Rajoelina ne satisfait pas la communauté francophone. La Francophonie ne cautionne pas les scrutins que la HAT prépare sans l'accord de toutes les parties et de tous les acteurs politiques et civils. Ce qui signifie enfin que la communauté internationale et la communauté francophone en particulier n'enverra pas d'observateurs électoraux tant que les conditions spécifiées dans l'appel ne sont pas remplies. Le Premier ministre mauricien Navin Ramgoolam a demandé une approche plus proactive dans la recherche d'une solution à la crise, et a rappelé que Maurice était défavorable à toute sanction commerciale ou diminution de l'aide publique au développement pour Madagascar, car de telles mesures affecteraient directement la population malgache. Il renouvelé son engagement de mettre à disposition l'ambassade de Maurice à Antananarivo pour accueillir une représentation permanente de la Sadc afin d'avoir un suivi de la situation. Il aussi annoncé que les organisations civiles malgaches seront invités à Maurice par la COI pour des discussions sur la situation. Selon la TV suisse romande, largement reprise sur Internet, l'ambassadeur malgache n'a été invité qu'à la cérémonie d'ouverture et s'est vu ensuite prié d'évacuer les lieux. (25/10)

Au cours de son allocution prononcée à l'ouverture du Sommet, Nicolas Sarkozy semble s'être prononcé pour le processus électoral initié actuellement par le pouvoir en place. Il encourage l'OIF à envoyer des missions d'observation durant les différents scrutins annoncés. Une position qui ne semble pas en phase avec le contenu des résolutions finales adoptées par les participants.

Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement⁵

Appropriation foncière par l'agrobusiness : « *Seuls* » 130.000 hectares sont actuellement convoités, rapporte *La Gazette*, qui signale la parution d'une enquête publiée par des spécialistes

nationaux et internationaux, intitulée « *Après Daewoo ? Etat des lieux et perspectives des appropriations foncières à grande échelle à Madagascar* ». On y lit notamment : « *Suite à l'abandon fracassant des projets agricoles portés par Daewoo et Varun et à la prise de pouvoir du nouveau gouvernement, la dynamique d'investissement s'est ralentie, sans véritablement s'éteindre. Sur les 52 projets annoncés depuis 2005, un tiers d'entre eux n'ont pas dépassé le stade de la prospection ou se sont arrêtés. Les principaux motifs invoqués par les investisseurs sont, au niveau mondial, la crise financière et, au niveau national, la situation politique et les difficultés d'accès au foncier. N'ayant pas obtenu les garanties à fournir aux banques pour obtenir un financement, certains investisseurs, notamment dans le secteur agroalimentaire, ont abandonné leur projet. Seul un quart des projets s'est maintenu et avance progressivement. Les autres restent en cours de montage. [...] Selon les annonces des opérateurs, près de 3 millions d'hectares de terre étaient convoités. Ces chiffres sont conséquents au regard des 2 millions d'hectares cultivés par les 2,5 millions d'exploitations familiales. Bien que les estimations sur les potentiels en terres cultivables varient selon les institutions et les méthodologies – 8 millions de terres arables selon le ministère de l'Agriculture (2008) et 15 à 20 millions d'hectares selon la FAO (2007) –, les terres convoitées représenteraient ainsi 37 % des réserves en terres arables dans le premier cas, et 15 % dans le second. En raison de la qualité du sol, de la pluviométrie favorable aux cultures, de la présence de vastes superficies relativement planes, et surtout de la proximité de la mer pour évacuer les produits, les terres des régions côtières sont les plus demandées par les investisseurs. Depuis 2005, les sollicitations les plus nombreuses concernent les régions Boeny, Sofia, Melaky, Menabe, Atsinanana, SAVA et Atsimo-Andrefana » Actuellement, indique-t-on, « les superficies concernées par les projets en cours ne représentent plus que 150.000 ha, soit 20 fois moins que les annonces initiales, tandis que les superficies réellement mises en valeur ne représentent pour le moment que 23.000 ha. Le fait que « seuls » 130.000 ha soient actuellement convoités tend à apaiser les débats relatifs aux risques d'appropriation foncière par l'agro-business, mais ne les clôt pas pour autant. Viser une telle proportion des réserves en terres arables, en l'espace de 5 ans, soulève un débat sur l'aménagement du territoire et la conciliation de l'agriculture familiale et de l'agro-business. L'étude met l'accent sur la diversité d'origine des investisseurs. Plus des deux tiers des porteurs de projets entre 2005 et 2010 sont étrangers (majoritairement d'origine européenne), les autres sont malgaches. Les projets en cours visent principalement la production d'agro-carburant, la plupart des projets agroalimentaires ayant été abandonnés. La majorité des porteurs de projets étrangers prévoit de produire du jatropha sur des superficies comprises entre 10 et 30.000 hectares en déployant un schéma de production basé sur le salariat. La plupart des opérateurs malgaches souhaitent valoriser la canne à sucre produite en milieu paysan et concentrer leurs activités sur la transformation industrielle de la canne en éthanol. L'exportation constitue le point commun à tous ces projets » (01/10)*

Plantation à grande échelle de palmiers à huile : 2 projets sont en attente d'approbation. Selon *La Gazette*, il s'agit des projets déposés par la société américaine Sithe Global (60.000 ha destinés à la production de biodiesel) et par la société malgache Cultures du Cap Est, financée par un groupe indien (9.100 ha, y compris l'extension d'une plantation déjà établie de palmiers à huile (1.000 ha). (18/10)

Projet de Constitution : la cession de terrains aux étrangers limitée à 30 ans. Selon l'article 3, « *la vente de terrain et le bail emphytéotique au profit des étrangers excédant une durée de trente ans sont interdits* ». Le projet ne dit mot sur la superficie des terrains convoités. [Pour rappel, la chute de Marc Ravalomanana, a été notamment provoquée par le projet de bail emphytéotique de 1,3 million d'ha de terrains pour une durée de 99 ans au groupe sud-coréen Daewoo pour une exploitation d'huile de palme et de maïs]. Le projet de Constitution dispose toutefois que « *les modalités et les conditions des baux au profit des étrangers sont déterminées par la loi* ». L'article 98 indique également que la loi fixe les règles concernant les conditions de jouissance de terrains par les étrangers. La question est donc renvoyée à la discrétion du futur Parlement et du gouvernement de la IV^{ème} République. (01/10)

Patrimoine mondial en péril. Les forêts humides de l'Atsinanana (région est) ont été inscrites par le Comité du patrimoine mondial sur la Liste du patrimoine mondial en péril suite aux coupes illégales de bois et au braconnage visant les lémuriens. Le taux annuel de perte de forêts primaires à Madagascar est de - 0,65 %, soit trois fois plus élevé qu'en Indonésie, d'après les statistiques de la FAO. (21 & 28/10)

Le trafic de bois de rose durant l'année 2009 a engendré une perte de 52 millions de dollars de devises pour l'Etat. Cette information a été fournie par la délégation malgache à la 10^{ème} Conférence internationale sur la biodiversité (COP10), à Nagoya. Officieusement, plus de 35.000 tonnes de bois de rose ont été exportées en 2009. Selon un rapport de Global Witness and the Environmental Investigation Agency (EIA)⁶, la Chine aurait accueilli 98% des exportations illégales de bois précieux malgache, les USA et l'UE les 2% restant. Moins de 1% de la valeur finale du bois reste à Madagascar. « *En Chine, les lits en bois de rose malgache se vendent un million de dollars pièce alors que moins de 0,1 % des bénéfices parvient à la population locale* », a précisé Alexander von Bismarck de l'EIA (26, 27 & 28/10)

EITI : sursis pour Madagascar. Le pays aura jusqu'au mois de mars 2011 pour achever les différentes étapes de la validation de son adhésion à l'Initiative Internationale pour la Transparence dans les Industries Extractives (EITI). (06/10)

Projets d'exportation d'eau : « Sarah Georget nous évite un Watergate », titre Sobika. En possession d'un document confidentiel en provenance du Canada, portant « *Mémoire d'entente entre l'Etat Malagasy et Global Resources Investments Holding Limited (GRI)* », la commission Environnement du CST, présidée par Sarah Georget Rabearisoa (parti Vert) a demandé au ministre de l'Eau, Nirhy Lanto Andriamahazo, de venir s'expliquer. Dans le document, signé en février 2010, l'Etat exprime son intention d'accorder à GRI le droit d'accès à la ressource renouvelable d'eau douce sur deux rivières du district de Maroantsetra, « *pour lui permettre d'engager ses opérations de transport maritime d'eau en vrac par le biais d'une de ses filiales* ». La durée des opérations est de 30 ans renouvelable. Sarah Georget Rabearisoa a déclaré qu'aucune vente d'eau ne devrait être conclue durant la période de transition. Le ministre de l'Eau a affirmé qu'aucun accord n'avait encore été signé (le contrat devait être conclu le 31 octobre). Il admet toutefois l'existence d'une étude d'impact environnemental et de faisabilité. Sarah Georget Rabearisoa a insisté sur le fait que l'eau est un produit plus stratégique que le pétrole. Pour *Midi*, d'autres dossiers méritent d'être clarifiés, pour ne citer que l'exploitation illicite de bois de rose, l'exploitation de fer à Soalala et de Pétrole à Sakaraha... « *Le parti Vert Hasin'i Madagasikara ne cessera pas d'exiger la transparence dans la gestion des affaires de l'Etat* », a-t-elle prévenu. Les deux parties ont convenu de créer une commission mixte afin de veiller au mieux sur les ressources de Madagascar. Ces rumeurs d'accord interviennent à un moment où le ministre doit faire face à des revendications concernant l'approvisionnement en eau de certaines régions en raison de la sécheresse et des difficultés du programme AES (Adduction d'eau dans le Sud), aujourd'hui incapable de remplir sa mission (il tournerait à 15% de ses capacités, selon son directeur). La presse rappelle que des projets similaires dévoilés sous le régime Ravalomanana avaient eux aussi donné lieu à de vives controverses. (27 & 28/10)

L'Iran souhaite coopérer avec Madagascar. Le gouvernement iranien affirme sa disposition à aider la Grande île dans la localisation de ses ressources minières. Selon *Tananews*, l'Iran serait intéressée par l'uranium malgache. Le diplomate iranien qui a rendu visite au ministre des Affaires étrangères a pris position sur la situation politique en ces termes : « *L'ancien président avait agi de manière anticonstitutionnelle et le régime actuel œuvre dans la restauration de cet ordre en organisant le référendum et en instaurant le Congrès et le Conseil Supérieur de la Transition* ». L'Iran compte ouvrir une ambassade à Madagascar, suivant en cela l'exemple d'un autre pays musulman, la Turquie. « **Mahmoud Ahmadinejad veut-il notre uranium ?** », s'interroge **Sobika** qui écrit : « *il faut se poser des questions sur les motivations de la République Islamique d'Iran à travailler avec Madagascar. Deux hypothèses possibles : la première est de se fournir en uranium dans le cadre de ses projets nucléaires. L'Iran est très surveillé dans son approvisionnement et passer par Madagascar pourrait être autrement plus discret, d'autant que Madagascar a un besoin de financement important. La seconde hypothèse est plus dans l'idéologie religieuse. Le principe de l'islamisation des nations n'est pas une théorie pour un leader musulman comme Mahmoud Ahmadinejad. C'est un vrai projet "politique" réel à concrétiser. Faire de Madagascar une nouvelle base d'expansion islamique dans la région de l'océan indien, est tout à fait plausible* ». (21 & 22/10)

Israël propose à Madagascar de relancer son l'agriculture. L'ambassadeur itinérant de ce pays a rencontré le ministre de l'Agriculture pour évoquer des projets de coopération dans le domaine

⁶ Le rapport complet en français est consultable sur le site de l'EIA : <http://www.eia-global.org/PDF/report--Madagascar--EIA--GW--forests--oct10FR.pdf>

agricole : irrigation en zone aride et semi aride, relance de l'arboriculture fruitière et formation agricole. Une visite qui a eu lieu au même moment que celle de diplomates iraniens. (22/10)

Wisco : « Les chinois ne font pas de cadeau... même de 100 millions de dollars », titre une tribune libre de Tribune. Extrait : « les Chinois n'ont en fait presque rien payé pour le gisement minier et ils vont en plus en retirer des bénéfices supplémentaires. Le montant de 100 millions de dollars va simplement leur revenir. La récente Loi de finances rectificatives a montré que cet argent va servir à financer des stades et des hôpitaux dans plusieurs régions du pays –sous l'égide de la Présidence qui doit bien mener sa campagne politique si elle veut gagner les prochaines élections. [...] Je suis prêt à offrir « ma chemise à un pauvre homme heureux », que ces hôpitaux et ces stades vont être construits par des compagnies chinoises avec du matériel importé et leurs propres ouvriers. Peut-être dans un effort de sauver les apparences, et dans le désir de montrer que les appels d'offre suivent les règles, certains hommes d'affaires malgaches seront associés. Quoiqu'il en soit, au bout du compte, le cercle est bouclé : les 100 millions reviendront dans les coffres chinois, avec au passage le droit d'exploitation d'une mine, la gratitude des hommes politiques malgaches (élus) et quelques ouvriers qui resteront à demeure pour se lancer dans d'autres businesses fructueux dans le pays. J'appelle cela du « grand art ». (21/10)

Divers

La population de Madagascar atteint 21 millions d'habitants, selon les dernières informations de l'Institut National des Statistiques (INSTAT). La population de la Grande Ile atteindrait 43 millions d'habitants en 2038, avec le taux annuel de croissance démographique de 2,8%. (06/10)

L'impossible recensement de la population. L'Instat en quête de 12 millions de dollars. Le 3^{ème} recensement général de l'histoire du pays, prévu en août 2011, devrait coûter 18 millions de dollars. Le DG de l'Instat reste pourtant optimiste : « Les bailleurs ont exigé le recensement et la participation de l'État dans son financement. Si ces conditions sont remplies, il est possible que nous obtenions l'argent qui reste », espère-t-il. Le dernier recensement date de 1993 et le renouvellement de l'opération a été maintes fois reporté faute de crédits, une situation très préjudiciable à la programmation des actions de développement. (22/10)

D'après un rapport international, niveau de famine alarmant à Madagascar. Selon l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), la faim dans le monde touche un milliard de personnes et prend des proportions inquiétantes dans près d'une trentaine de pays. Sur 122 pays en développement étudiés, la faim atteint des niveaux « alarmants » dans 25 pays dont Madagascar. Dans la région sont également concernés les Comores et Le Mozambique. L'indice mesurant la faim dans le monde est calculé à partir de trois indicateurs : la proportion de la population sous-alimentée, l'insuffisance pondérale infantile et le taux de mortalité infantile. (12/10)

À la veille de la période de soudure, le prix du riz au plus haut. La production locale n'a pas pu assurer la stabilité des prix. Le contexte sur le marché international (notamment les inondations au Pakistan) a profité aux spéculateurs locaux. Le riz importé représente moins de 5% de la consommation nationale en 2009, avec des importations avoisinant les 90.000 tonnes. Depuis janvier, 70.000 tonnes ont été débarquées à Toamasina et de 5 et 10.000 tonnes sont attendues courant octobre. La période de soudure se situe de novembre à mars. La première récolte de riz précoce est attendue en janvier. (19/10)

Chute de la production locale. Face à l'abondance des produits importés, notamment d'origine chinoise et de mauvaise qualité, la production locale a connu une chute de 50 % ces deux dernières années. Les sociétés malgaches dénoncent une concurrence déloyale, les produits importés étant vendus moins chers et elles se disent victimes de fausses déclarations en douane. Les entrepreneurs réclament la mise en place des mesures de protection. Ce problème devrait être résolu via les dispositifs de l'OMC, réplique le ministère du Commerce. (20/10)

La Nouvelle Brasserie de Madagascar (NBM) a obtenu son permis d'exploitation et débutera sa production en janvier 2011. La société dont l'objectif est de venir concurrencer la Star, qui détient le quasi-monopole de l'embouteillage des boissons à Madagascar, avait mis ses employés en chômage technique en mai 2010 en raison de la suspension de son autorisation d'exploitation. D'après les dires des responsables de la NBM, l'incident du mois de mai est lié à des malentendus interministériels,

alors que des observateurs avaient établi à tort un lien avec les relations supposées de la société avec Marc Ravalomanana. Selon LOI, l'autorisation aurait été subordonnée à l'accord de la société d'ouvrir son capital à des actionnaires malgaches. Le groupe Fraise, propriétaire de la Star, pourrait être intéressé par une prise de participation chez son nouveau rival mais les actionnaires de la NBM n'en veulent pas, ils rendent responsable ce groupe de tous les ennuis essuyés avec le gouvernement. Mamy Ravatomanga, du groupe Sodiati [*un groupe propriétaire d'une douzaine de sociétés et du quotidien pro-TGV, La Vérité*], serait également intéressé, de même que le vice-président de l'AVI, le parti de Norbert Ratsirahona, conseiller très influent d'Andry Rajoelina. (09/10)

Eau et assainissement : l'accès aux services essentiels est en régression. Madagascar est classé parmi les pays dont le niveau d'hygiène est désastreux. Cela est dû à l'insuffisance de l'accès aux infrastructures d'hygiène et d'assainissement favorisant les maladies diarrhéiques et respiratoires qui entravent à la croissance des enfants de moins de 5 ans. L'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène n'a cessé d'empirer sur tout le territoire ces deux dernières années. Seules 4 personnes sur 10, avec une forte disparité entre le milieu urbain (71%) et la zone rurale (29%), ont accès à l'eau potable et seulement 11% a accès à des infrastructures d'assainissement adéquates. Concernant l'eau en particulier, l'accès aux installations a régressé de 6% depuis 2008. (15/10)

Jirama : des employés dénoncent des détournements de fonds dans de nombreuses agences. Des personnels subalternes ont été poursuivis et incarcérés alors que de véritables réseaux sévissent au sein de la société, en toute impunité. Les agents dénoncent des falsifications comptables, des sous-déclarations de factures réglées, des vols de gas-oil alimentant les centrales... La gestion de la société est également dénoncée. Les arriérés de paiements des clients, et non des moindres (administrations, collectivités, entreprises...) plombent la trésorerie. La Jirama ne parvient pas à non plus à faire cesser les vols d'électricité perpétrés par les usagers. (12/10)

Madagascar, le pays le plus vulnérable face au péril climatique dans les 30 ans à venir, après le Bangladesh et l'Inde. Le « *palmarès* » a été établi par le cabinet britannique d'analyse des risques Maplecroft. 170 pays ont été passés au crible de 42 indicateurs qui prennent en compte, non seulement l'exposition du pays aux sécheresses, cyclones, glissements de terrains, inondations, hausse du niveau de la mer, mais aussi la sensibilité du pays au changement climatique (pression démographique, état de l'agriculture, système de santé, infrastructures, capacité des institutions à s'adapter...). (21/10)

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Les Nouvelles (Madagascar), La Vérité (Madagascar), Le Courrier de Madagascar, La Gazette de la Grande Ile, Ma-Laza, Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Sobika, Mada.pro, Tananews, Times of Madagascar, Madonline, Madaplus, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Belga, PANA, APA, IPS, News Press, IRIN News, Afriscoop.net, RFI, Le Monde, Cyberpress.ca

Taux de change : au 31/10/2010, 1 euro = 2764 Ariary (cours pondéré)